

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

| | | | | | | | | | | | |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| 10X | 12X | 14X | 16X | 18X | 20X | 22X | 24X | 26X | 28X | 30X | 32X |
| | | | | | ✓ | | | | | | |



LE PROPHETE ELIE
PERE ET FONDATEUR DE L'ORDRE DE CARMEL

DESERRAIN & CO. PARIS

249



—♦— LES —♦—

SECRETS D'UN CARMEL

PAR

UN AMI DU CARMEL.

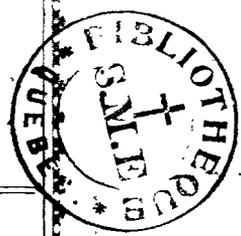


MONTREAL

IMPRIMERIE DE L'INSTITUTION DES SOURDS-MUETS

Rue Saint-Dominique, Mile-End.

1895



Permis d'imprimer :

† EDOUARD-CHS, Arch. de Montréal.

24 mars 1895.



CHAPITRE I

ORIGINE DE L'ORDRE DU MONT-CARMEL.

VERS l'année 912 avant Jésus-Christ, se leva au milieu du peuple d'Israël un prophète, brûlant d'un feu divin, et dont la parole était ardente comme une flamme (1). Enlevé miraculeusement du milieu des hommes, il reviendra à la fin des temps comme précurseur du second avènement de l'Homme-Dieu. Ce prophète, c'était Elie, natif de Thisbé, qui demeurait dans le pays de Galaad.

L'Écriture Sainte ne nous apprend aucun détail sur sa jeunesse, et sur sa préparation à l'incomparable vocation qu'il a si fidèlement remplie. Il apparaît pour

(1) Ecclésiastique, XLVIII, v. 1 et suiv. III Rois, XVII.

la première fois, au moment où, sur l'ordre de Dieu, il entra hardiment dans le palais d'Achab, et annonce à ce prince idolâtre une horrible sécheresse de trois ans et demi, en punition de ses infidélités et de celles de ses sujets. Cet homme extraordinaire selon l'expression des écrivains sacrés ferma le ciel pour empêcher la pluie de tomber sur la terre (1).

Après avoir accompli sa périlleuse mission, le prophète, encore sur l'ordre de Dieu, se retire dans une solitude sur le bord d'un torrent, où matin et soir les corbeaux lui apportaient sa nourriture, et où son âme s'unissait à Dieu par la prière et la contemplation. Mais comme il n'avait pas plu sur la terre depuis le jour de sa terrible prédiction, le torrent qui l'abreuvait se dessécha bientôt (2). L'homme de Dieu fut donc contraint de quitter son désert, et une pauvre veuve reçut la grâce insigne de partager avec lui le peu d'huile et de farine

(1) Ecclésiastique, ch. XLVIII, v. 3.

(2) III Rois, ch. XVII, v. 7.

qui lui restait. Quand Dieu eut préparé le cœur de cette femme, il ordonna au solitaire d'aller mendier sa vie dans la ville de Sarephta (1). Celui-ci partit sur le champ et se rendit en toute confiance au lieu désigné par Dieu. En arrivant à la porte de la ville, le pauvre solitaire rencontra cette veuve réduite à la dernière indigence, qui ramassait un peu de bois pour faire cuire, sous la cendre, un petit pain avec le peu d'huile et de farine qui lui restait. N'espérant plus trouver aucun autre aliment, à cause de la famine désastreuse qui sévissait alors, elle se résignait à mourir de faim avec son enfant après ce dernier repas. L'étranger demande cependant l'aumône. La pauvre veuve, n'écouterant que la charité de son cœur, fit cuire son petit pain sous la cendre et le donna au mendiant inconnu. Mais par un miracle de la bonté du Dieu qui se plaît à donner aux cœurs généreux, l'huile

(1) Voir pages 126 et 127.

et la farine de la veuve ne diminuèrent plus dans la suite. Ce ne fut cependant pas la seule bénédiction que l'étranger du désert fit descendre sur la maison qui le logeait par charité. Après un certain temps, l'enfant de la pauvre veuve fut emporté par une violente maladie. Le solitaire prit l'enfant de dessus le sein de sa mère, le porta dans sa chambre, le mit sur son lit, puis se rapetissant jusqu'à la mesure de l'enfant par trois fois, il le ressuscita, et le remit vivant à sa mère (1).

Or, le Seigneur continuait de faire peser sa main vengeresse sur le peuple hébreu. Enfin le saint prophète fit éclater la puissance de son intercession auprès de Dieu, et l'utilité pour le peuple juif, de cette vie de prière et de pénitence passée dans la séparation du siècle : à sa prière la pluie tomba du ciel ; la famine cessa ; les ennemis furent défaits ; les autels de Baal renversés. Et l'écho de sa voix, en faisant trembler l'impie Achab

(1) III Reg., XIX.

jusque sur son trône, délivra le peuple hébreu d'une multitude de faux prophètes.

Ce contemplatif si puissant auprès de Dieu et des hommes, c'est ce même Elie qu'on regarde, selon une tradition favorisée par l'Eglise, comme Père et Fondateur de l'ordre du Mont-Carmel. Le Saint-Siège accorde, en effet, à cet ordre tout entier, le privilège de célébrer solennellement chaque année, comme étant celle de son premier Fondateur, la fête de ce sublime contemplatif.

On connaît relativement peu de chose sur la vie privée du prophète Elie. Tout porte à croire qu'il passa la plus grande partie de sa vie dans une caverne solitaire, appliqué à la prière et à la pénitence.

Afin de fuir la haine de l'impie Jézabel, il s'enfonça dans le désert de l'Arabie Pétrée. *Après avoir marché toute une journée il arriva sous un génévrier, où il s'assit et s'endormit* (1). Et voilà qu'un

(1) III Reg., XIX.

ange du Seigneur l'éveilla et l'invita à manger. Elie regarda et vit auprès de sa tête un pain cuit sous la cendre et un vase d'eau; il mangea et but et s'endormit de nouveau. *L'ange du Seigneur revint une seconde fois, le toucha et lui dit : lève-toi et mange; car il te reste un grand chemin. Le prophète mangea et but, puis fortifié par cette nourriture, il marcha pendant quarante jours et quarante nuits, jusqu'à la montagne d'Horeb (1) où il se logea dans une caverne.*

Le Seigneur, précédé d'une brise légère, parla à Elie dans ce lieu désert. Il lui ordonna d'aller oindre Elisée pour prophète. Le solitaire partit sur le champ, puis ayant trouvé l'élu de Dieu qui labourait avec une paire de bœufs, il lui mit son manteau sur les épaules. Fidèle à cet appel, Elisée prit ses bœufs, les tua, fit cuire leur chair avec le bois de sa charrue, la donna au peuple, puis se joignit au prophète Elie. Ce fut la première vocation

(1) III Reg., XIX.

à cet illustre ordre religieux dont le saint fondateur jetait les premières bases.

Dans sa vieillesse, le prophète Elie fut enlevé de ce monde sur un char de feu. On croit communément qu'il viendra à la fin des temps pour combattre l'Ante-Christ. Quoi qu'il en soit, il est certain que ce solitaire contemplatif joua un rôle important chez le peuple Juif, qu'il fut rempli de l'esprit de Dieu, et qu'il groupa autour de lui un certain nombre de disciples qui perpétuèrent son genre de vie et sa mémoire sur la montagne du Carmel. Quand il quitta la terre, l'esprit qui l'animait reposa sur Elisée, son premier disciple. L'héritier du prophète transmit soigneusement ce dépôt sacré aux compagnons qui étaient venus se grouper autour de son maître. Sous l'influence de cet esprit de Dieu, se forma, sur la montagne du Carmel, une association d'hommes voués au culte du Seigneur et à la sanctification de leur âme. Elie continua ainsi de vivre dans ses descendants spirituels. Car son

esprit, qui, selon l'écrivain sacré, est resté tout entier (1) en Elisée, fut transmis fidèlement, de génération en génération, jusqu'à Jésus-Christ. La vertu divine communiqua alors à cette vigne du Carmel une nouvelle sève qui la fera durer, il faut l'espérer, jusqu'à la fin des temps.

Ce que nous lisons au bréviaire romain, à la fête du Mont-Carmel, nous fait conclure en effet, que les descendants spirituels du prophète Elie embrassèrent ensemble la foi à l'évangile, aussitôt qu'ils le connurent ; et qu'ainsi, une institution religieuse de l'ancien testament passa intacte sous la loi nouvelle. Voici comment le fait est raconté : " C'était, dit la légende du bréviaire, au jour de la Pentecôte ; les apôtres divinement inspirés, parlaient toutes les langues, et par l'invocation du nom de Jésus, faisaient beaucoup de miracles. Un grand nombre d'hommes, marchant sur les traces des saints prophètes Elie et Elisée, préparés par la prédication de saint Jean-Baptiste à l'avènement du Christ, assistaient à la

(1) Ecclésiastique, ch. XLVIII, v. 13.

prédication évangélique. Ils examinèrent les faits racontés par les saints apôtres, et après en avoir reconnu la vérité, ils embrassèrent aussitôt la foi chrétienne. La bienheureuse Vierge Marie visita ces enfants d'Elie, et s'entretint même avec eux d'une manière toute familière. Epris d'une affection toute spéciale pour la Mère de Dieu, ces anachorètes du Mont-Carmel, commencèrent à l'honorer d'un si grand culte que, les premiers de tous, ils élevèrent une chapelle à la Vierge très pure, à cet endroit même du Mont-Carmel, où le prophète Elie avait vu s'élever un nuage léger par lequel Marie était figurée.

“ Ils se réunissaient plusieurs fois chaque jour, dans ce nouveau sanctuaire et honoraient par des rites pieux, par des hymnes et des prières, la Bienheureuse Vierge, comme la protectrice de leur Ordre. Aussi, les appela-t-on partout, dès lors, FRÈRES DE LA BIENHEUREUSE MARIE DU MONT-CARMEL. Les Souverains Pon-

tifes confirmèrent ce titre, et de plus, ils accordèrent des indulgences particulières à ceux qui désigneraient sous ce nom soit l'ordre, soit les frères individuellement. Mais la Très Sainte Vierge, toujours très généreuse, ne leur donna pas seulement son nom et son patronage, elle les gratifia encore de l'insigne du Saint Scapulaire qu'elle déposa elle-même, entre les mains du bienheureux Simon Stock, carme anglais. Elle fit de ce vêtement céleste, la marque distinctive de ce saint ordre et la défense contre les maux dont il était menacé" (1).

Dans les premiers temps de l'Eglise, les Patriarches de Jérusalem étendirent leur sollicitude sur les anachorètes du Mont-Carmel, dont la famille se renouvelait sans cesse. Le dernier qui en prit soin, fut le bienheureux Albert. En 1205, il leur donna une règle, résumé fidèle de leurs divers usages (2).

(1) Légende du bréviaire romain, 16 juillet, fête du Mont-Carmel.

(2) De Rivières, 16 juillet, fête du Mont-Carmel.

Mais lorsque les Sarrasins envahirent la Palestine et le Mont-Carmel, les religieux qui habitaient cette sainte montagne, durent se réfugier en Europe et supplièrent le pape Honorius III, de les prendre sous sa protection.

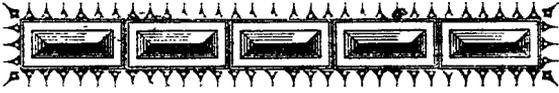
“ D'autres part, continue la légende du bréviaire, beaucoup de personnes demandèrent au pape la suppression de cet ordre, se fondant sur ce qu'il avait été autrefois inconnu en Europe. Mais la Très Sainte Vierge apparut au pape pendant la nuit et lui commanda formellement de traiter avec bienveillance l'institut lui-même et ceux qui en faisaient partie.”

Le pape Honorius, touché par cette vision céleste, se hâta d'approuver les constitutions du Carmel, rédigées par le bienheureux Albert, patriarche de Jérusalem.

A la fin du xvi^e siècle, sainte Thérèse, religieuse carmélite d'Avila, sous l'inspi-

ration divine et avec l'approbation du pape Pie IV, rétablit dans sa sévérité primitive cet ordre qui s'était un peu relâché, et lui donna les constitutions qui le régissent encore aujourd'hui. Après le prophète Elie, on regarde à juste titre, cette illustre contemplative comme mère et réformatrice de l'ordre entier du Carmel. Voilà en quelques mots l'origine et l'historique de l'ordre du Mont-Carmel dont les carmélites ne forment, avec les carmes, qu'une seule et même famille religieuse.





CHAPITRE II

VIE JOURNALIÈRE D'UNE CARMÉLITE



OMME le prophète Elie, les religieuses carmélites vivent séparées du monde, pour s'adonner, exclusivement, à la prière et à la pénitence. A l'exemple de leur illustre fondateur, elles concilient, dans leur monastère, la vie solitaire avec la vie cénobitique. Excepté la lecture spirituelle, et un temps libre appelé heure de grand silence, tous les exercices religieux se font

en commun au chœur de la chapelle intérieure. Dans l'intervalle des actes de communauté, chaque religieuse s'applique au travail qui lui est désigné soit dans sa cellule, soit ailleurs. Un profond silence règne dans tout le monastère. On dirait une paisible solitude, habitée par des anachorètes. On n'entend même pas le bruit des portes, qui s'ouvrent ou se ferment, et quand les religieuses sont obligées de traverser le cloître, leurs sandales de corde n'éveillent aucun écho!

En dehors des récréations qui se prennent en commun, les carmélites ne se parlent que par signes. Elles peuvent cependant dire quelques mots à voix basse, pour les choses nécessaires; mais depuis complies jusqu'à prime du lendemain matin, on garde un rigoureux silence. Dans toute la journée on n'entend guère d'autre bruit que le son de la cloche, qui annonce les exercices de la communauté. Dociles à la voix de Dieu qui les appelle, ces enfants d'Elie sortent alors silencieuses

des divers appartements du monastère, comme de leurs grottes solitaires, pour venir prier ensemble aux pieds de Jésus. Et leurs supplications partant d'un même cœur, s'élèvent vers Dieu, comme *un encens d'une agréable odeur* (1). La prière terminée, chacune reprend, dans un recueillement encore plus profond, son occupation habituelle, jusqu'à ce que la voix de l'obéissance la rappelle ailleurs.

Oh! que l'Esprit-Saint, qui se plaît à parler au cœur dans la solitude, doit se répandre avec profusion dans l'âme de ces vierges solitaires. Leur habitation n'est-elle pas la demeure tant désirée dont le prophète disait : *Qui me donnera les ailes de la Colombe et je m'en volerai et je me reposerai* (2). *Et la solitude fleurira comme un lis* (3). C'est pour assurer ce lieu de la prédilection divine aux carmélites, que notre Mère la sainte Eglise approuve

(1) Ecclésiastique, ch. XLV, v. 20.

(2) Ps. LIV, v. 7.

(3) Isaïe, ch. XXXIV, v. 5.

qu'un mur d'enceinte de vingt-deux pieds de haut les sépare du monde extérieur.

La clôture est fort stricte au Carmel. On n'entre dans le monastère que pour les choses indispensables, et que les religieuses ne peuvent pas faire elles-mêmes.

La séparation du monde est sévère : les visites au parloir sont courtes et peu fréquentes ; la correspondance restreinte à la seule nécessité ou très grande utilité (1).

On ne reçoit aucune visite sans être voilée ; et quand les religieuses vont au parloir, on ouvre les volets et on ne tire le rideau derrière la double grille enclavée dans le mur que pour les plus proches parents. Pour toutes les autres personnes, la grille intérieure est voilée et les volets restent fermés.

Le monastère est construit de manière à former une cour intérieure appelée préau. C'est là que les religieuses font

(1) Extrait des règles et constitutions.

habituellement leurs promenades solitaires.

Bien que les carmélites vivent en commun sous une supérieure, qui porte le nom de Mère-prieure, il leur est cependant permis de se retirer de temps à autre à l'écart, pour s'entretenir plus intimement avec Dieu.

Afin de favoriser la vie érémitique encore davantage, des ermitages dédiés à la Très Sainte Vierge, à saint Joseph et à d'autres saints sont pratiqués dans l'enfoncement des cloîtres et au fond des jardins. Et quand les carmélites se sentent attirées par l'esprit de Dieu, elles s'y retirent plus ou moins longtemps selon que l'obéissance le leur prescrit. Quelquefois même, la communauté toute entière se rend processionnellement en chantant à ces ermitages, comme à des sanctuaires étrangers, dans le but d'obtenir les grâces attachées à ces lieux de pèlerinages.

“ L'ordre du Carmel, on le voit, est

essentiellement solitaire et contemplatif. C'est au pied du tabernacle que les religieuses aiment à se souvenir de ceux qui leur sont chers, et leurs affections loin de diminuer, deviennent plus profondes, plus ardentes, parce qu'elles sont plus pures, plus saintes, plus selon Dieu.

“ L'ordre du Carmel est, de plus, essentiellement *apostolique* : c'est une levée d'apôtres que sainte Thérèse a voulu faire, apôtres de la prière, apôtres du sacrifice pour la sainte Eglise et, surtout, pour tous ses ministres, pour la conversion des pécheurs, la persévérance et la sanctification des justes. Point d'âmes, auxquelles une carmélite ne doive s'intéresser, point d'œuvre que son cœur n'embrasse. Elle se donne avec Jésus Hostie, avec Jésus victime d'amour et d'expiation, et sa vie entière s'écoule dans cette sainte union cimentée par l'amour et la pénitence.

“ Le maigre est continuel et n'est in-

terrompu que pour maladie ou faiblesse" (1).

Le pain, le poisson, les légumes, le beurre et le laitage font la nourriture ordinaire des carmélites. Souvent même leurs mets n'ont d'autre assaisonnement que l'huile, le sel ou le vinaigre.

L'on jeûne fréquemment, spécialement tous les vendredis de l'année, la vigile des principales fêtes de Notre-Seigneur et de la Très Sainte Vierge.

Pendant tout le carême et les jours de jeûne commandés par l'Eglise, on ne mange ni œufs, ni beurre, ni laitage; de même tous les vendredis de l'année, excepté ceux entre Pâques et la Pentecôte.

Le carême de l'ordre commence à *l'Exaltation de la sainte Croix* (le 14 septembre) et ne finit qu'à Pâques. Mais les jeûnes supplémentaires de l'ordre sont moins rigoureux que ceux de l'Eglise.

" En été le lever a lieu à quatre heures trois quarts, en hiver on le retarde d'une

(1) Fleur du Carmel, page 260.

heure ainsi que tous les exercices qui précèdent le dîner.

“ Le travail manuel est assidu. On ne doit perdre aucun instant. Les carmélites sont pauvres, et leur sainte mère recommande qu’elles puisent dans leur travail une de leurs principales ressources.

“ Tous les gros travaux de la maison sont partagés entre les sœurs, selon leurs forces et leurs aptitudes. D’autres sont exécutés par la communauté réunie, par exemple laver le linge, porter le bois, etc., et dans tous les cas où la prieure le trouve bon et utile. Chacune se fait un bonheur de travailler ainsi dans la maison de Dieu et s’y prête de tout son cœur. Ainsi s’écoule, sous le regard divin, bien vite, et bien douce la vie de la religieuse fidèle et fervente qui comprend l’esprit de sa vocation ” (1).

Après avoir partagé son temps entre le travail et la prière dont les divers exercices la retiennent chaque jour sept

(1) Extrait des règles et constitutions : Fleur du Carmel.

heures au cœur, à neuf heures du soir, la carmélite commence sa dernière action de la journée. C'est la psalmodie de *matines et laudes* qui se termine vers dix heures et demie les jours ordinaires, et à onze heures la veille des fêtes et des dimanches, y compris l'examen de conscience, puis la lecture du sujet de méditation pour le lendemain. Après quoi chacune se retire pour se mettre promptement au lit sans, s'arrêter si ce n'est pour faire une courte prière qui n'excède pas le temps d'un pater.

C'est alors seulement que cette épouse bénie, couchée sur une simple paille, entre dans un repos aussi nécessaire que profond. Mais là encore, son cœur toujours embrasé de l'amour divin qui le consume, continue de battre pour Jésus son divin Epoux.

Le matin, l'obéissance lui tend la main pour la conduire avec douceur et sûreté dans les sentiers secrets de la perfection. A la voix de Dieu, elle reprend ainsi,

chaque jour, *le joug suave du Seigneur* (1)
pour le porter jusqu'à la mort.

Voilà, en quelques mots, une faible
esquisse de la vie de chaque jour dans
les cloîtres du Carmel.

(1) Math., XI, 3.





CHAPITRE III

FONDATION DU CARMEL A MONTRÉAL.

 LE 16 avril 1875, Monseigneur Ignace Bourget, de pieuse mémoire, alors évêque de Montréal, fit venir dans sa ville épiscopale six religieuses carmélites de Reims. Ces enfants du prophète Elie abandonnèrent, avec une résignation admirable, le berceau solitaire qui les avait vues naître et grandir à la vie spirituelle pour venir faire fleurir en Canada la vie monastique dans toute sa pureté.

Il serait trop long d'énumérer toutes les circonstances providentielles qui contribuèrent à la fondation d'un Carmel à Montréal. Pendant longtemps le projet parut impossible aux Carmélites de Reims.

Les pourparlers durèrent des années, et on recommanda cette œuvre aux prières de plusieurs monastères.

Enfin, quand le temps marqué dans les desseins de Dieu fut arrivé, toutes les difficultés qui, jusque-là, avaient semblé insurmontables, s'aplanirent comme par enchantement. Alors, Dieu parut détacher lui-même, d'une de ses vignes privilégiées, les tiges qu'il avait choisies pour être transplantées dans une nouvelle terre. On fit les préparatifs nécessaires à la fondation. On se munit d'instruments de pénitence, de vases, d'ustensiles et de meubles conformes à la Pauvreté de l'Ordre. Il eût probablement été impossible de trouver dans toute la ville de Montréal une vaisselle aussi simple, aussi

rustique que l'exigent les antiques usages du Carmel).

On s'appliqua surtout, en attendant l'heure du départ, à se sanctifier davantage et à prier : " Ma sœur, disait l'une " d'entre elles, prions beaucoup pour les " petites canadiennes qui nous attendent " là-bas : ces chères enfants, comme nous " les aimons, comme il nous tarde de les " connaître."

Quand tout fut préparé, la petite colonie, sous le souffle de Dieu, la protection de saint Joseph, de sainte Thérèse et des Saints Anges, fit voile pour le Nouveau-Monde.

Ici, je laisse la parole à la vénérée Mère Fondatrice, Mère Marie Séraphine du Divin Cœur de Jésus, qui, avant d'aller jouir, il faut l'espérer, de sa récompense au ciel, nous a raconté elle-même les divers événements dont elle fut témoin, et quelques-unes des épreuves qu'elle eut à surmonter dans cette Œuvre de Dieu.

“ La traversée fut assez difficile : plusieurs d'entre nous souffrirent beaucoup du mal de mer.

“ Enfin, après trois longues semaines de voyage, dont 15 jours sur mer, on aborda à Québec, qui nous apparut comme une vraie Terre Promise, après quarante ans dans le désert..... Ce fut le 6 mai, jour de l'Ascension, 1875.

“ On fit une petite halte chez les excellentes Mères Ursulines, qui nous firent l'accueil le plus fraternel, et nous offrirent la plus gracieuse hospitalité. Il fallut trop tôt se quitter, mais les cœurs demeurèrent unis dans la charité de Jésus-Christ Notre-Seigneur.

“ On partit enfin pour Montréal, et l'arrivée fut saluée par un affreux orage : un tonnerre effrayant, le ciel tout en feu, une pluie torrentielle ! . . . Les éléments semblaient conjurés contre nous.

“ Nous arrivâmes saines et sauvées à l'Hôtel-Dieu vers dix heures et demie du soir. Les bonnes Mères de cette pieuse

communauté avaient sollicité à l'avance la faveur, disaient-elles, de nous posséder chez elles jusqu'à notre installation. Elles nous reçurent avec la charité la plus cordiale et nous conduisirent au chœur pour rendre grâces à Dieu et à la Très Sainte Vierge. Après une légère collation, nous nous retirâmes dans les chambres que l'on nous avait préparées, et nous essayâmes de prendre un peu de repos pour nous remettre des excessives fatigues de la journée.

“ Nous passâmes un mois dans cette sainte maison : nous nous y trouvions en famille, et les exemples édifiants, l'esprit religieux qui règnent dans cette fervente communauté se sont gravés dans nos cœurs, avec le souvenir des soins affectueux dont nous fûmes l'objet de la part de ces bonnes mères. Les relations les plus amicales n'ont cessé d'exister entre nous, et se continueront à l'avenir, nous en avons la douce confiance.

“ On nous préparait cependant un pe-

tit logement provisoire, bien pauvre, bien étroit, c'était le petit Bethléem du Carmel canadien. On nous y conduisit en procession avec le Saint Sacrement qui devait être déposé dans notre petite, toute petite chapelle.

“ Quand tout le monde se fut retiré, et que la porte se fut refermée sur nous, comme le cœur était à l'aise de se retrouver en clôture ! Nous étions là, seules avec notre Jésus..... Jésus tout près de nous, Jésus pour nous, uniquement pour nous, ses six pauvres petites épouses... Ce fut un moment de bonheur inexprimable.

“ Les sujets se présentèrent bientôt nombreux, très nombreux. Pour nous mettre en état de les recevoir, il fallut songer à ajouter une aile au petit bâtiment que nous habitions en attendant la construction d'un Carmel régulier.

“ Sur ce grand nombre de jeunes filles, sept furent choisies et entrèrent au Carmel dans les premiers jours de novembre.

—Les pauvres enfants n'avaient aucune idée de notre genre de vie, tout leur sembla bien nouveau, bien étrange. Elles s'approprièrent cependant, et quatre d'entre elles prirent l'habit. Sur les sept premières postulantes, *une seule* néanmoins est Professe aujourd'hui, avec quelques autres qui vinrent la rejoindre plus tard.

“ Nous n'étions, hélas ! qu'au commencement de nos épreuves . . . une série de souffrances et d'angoisses allait s'ouvrir devant nous, et des circonstances si navrantes, *que nous sommes forcées de taire*, mirent la fondation à deux doigts de sa perte.

“ Ce sont des faits si extraordinaires que les détails en paraîtraient incroyables, s'il nous était possible de les raconter. Ce que nous pouvons dire, c'est que tout cela s'est passé avec d'indicibles angoisses pour nous d'une part, et de l'autre, avec la reconnaissance la plus vive envers Dieu, pour les soins de la providence, qui a fait pour nous de véritables miracles.

“ Oui, Dieu a fait pour nous des miracles... et sans un miracle, nous coulions inévitablement à fond.—Je le disais un jour à nos sœurs dans un moment de terrible détresse : “ Mes enfants, c'est fini, sans un miracle la fondation croule, ”—et ce miracle, Dieu l'a fait, quand tout semblait perdu !

“ Nous l'avons dit, on forma le projet de nous construire un monastère adapté à nos besoins, à nos usages.... les travaux commencèrent effectivement. Des circonstances fort graves venant entraver l'entreprise, il fallut suspendre avec l'espoir, toutefois, de continuer plus tard.

“ Vaine espérance ! il fallut céder aux exigences de la situation et renoncer à un projet caressé depuis longtemps et devenu désormais impossible : il fallut renoncer à un magnifique terrain, donné pour l'établissement du Carmel, sacrifier des sommes considérables, dépensées déjà à pure perte, songer enfin à dresser une tente ailleurs.... où ?.... comment ?...

on n'en savait rien, c'était le secret de Dieu.

“ Nous étions là, seules, abandonnées, sans secours humain, sans ressources, sans conseils, et qui pouvait en donner en pareil cas?... Nous prions, nous faisons en même temps des démarches : toutes les portes restaient fermées.... Une terrible crise financière qui, depuis plusieurs années pèse sur le Canada, rendait notre situation plus difficile, plus désespérante encore, si le chrétien, si l'âme religieuse surtout, pouvait jamais désespérer.

“ Nous nous voyions sur le point d'être forcées de rendre à leurs familles nos chères petites novices et Dieu sait avec quelle douleur et pour elles et pour nous !

“ Nous-mêmes, que ferions-nous?... reprendrions-nous le chemin de la France, ou demanderions-nous à la charité de nous accorder un asile? — Nous n'en savions rien.—

“ Nous étions réduites à cette extré-

mité quand apparut dans le lointain l'étoile du salut.—Une pieuse dame s'intéressait à notre œuvre. Propriétaire d'un terrain, elle l'aurait volontiers mis à notre disposition, mais, vu son peu d'étendue, elle ne l'osait. Je ne donnai aucune suite à ses ouvertures. Nous avions dans le moment d'autres vue qui échouèrent; nous nous rappelâmes alors le petit terrain en question, et nous fîmes prier cette dame, que nous connaissions à peine, de vouloir nous accorder quelques moments d'entretien.

“ Dès que nous entrâmes en conversation, je découvris un cœur, mais un cœur d'or.... un intérêt, une sympathie, un dévouement admirables. C'était l'ange consolateur que la Providence envoyait à notre secours; c'était l'instrument des miséricordes divines pour ce pauvre petit Carmel....

“ On examina, on mesura bien en tous sens, on aurait tant désiré trouver quelques pieds de plus! Enfin, un second

ange du Bon Dieu vint au secours du premier. . . Le frère de cette dame, ecclésiastique pieux et instruit, nous offrit, sur son propre jardin, une bande de terre pour la construction de l'église et des sacristies : ces mains généreuses nous arrachaient au naufrage, nous étions sauvées !....

“ Cette excellente dame daigna ajouter à la donation du terrain les frais de la construction de notre église dont elle voulut bien se charger elle-même : par ce nouvel acte de charité elle doublait notre dette de reconnaissance à son endroit.—Qu'il nous soit permis ici, de faire appel à la piété de tous nos chers carmels, pour nous aider à nous acquitter envers cette respectable famille, car nous nous sentons trop impuissantes pour le faire nous seules.

“ Nous prions Dieu afin qu'il daigne achever son Œuvre, et nous faire trouver les ressources nécessaires pour couvrir les lourdes dettes auquel il nous

reste à satisfaire pour les constructions du monastère.

“ Déjà de nombreux fidèles ont bien voulu y contribuer et se rendre ainsi participants des prières et des bonnes œuvres du Carmel. Envers eux, aussi, nous avons une dette de profonde gratitude que nous osons encore confier à votre cœur, chères Mères et bien aimées Sœurs de France.

“ Mais malgré toute la bonne volonté des pieux canadiens, la crise financière qu'ils traversent ne leur permet pas de faire ce qu'ils voudraient : Veuillez donc demander à saint Joseph, notre tendre Père, qu'il continue à se rendre notre céleste Pourvoyeur, et que, pour sa gloire, il achève ce qu'il a si heureusement commencé.”

On le voit, la fondation d'un Carmel à Montréal a été marquée au coin des Œuvres de Dieu.

Les angoisses, la pauvreté, le délaissement, furent tour à tour la nourriture habituelle de cette communauté naissante.

Malgré ces épreuves, ce faible petit troupeau sut cependant se développer à l'ombre de la protection toute paternelle que lui accorda Sa Grandeur Mgr Ed.-Charles Fabre, archevêque de Montréal.

Après douze ans d'un travail sanctifié par la prière et la souffrance, la semence de la parole de Dieu, déposée dans les cœurs des jeunes novices par une main bénie, avait produit des fruits.

La fondatrice, la Révérende Mère Marie-Séraphine du divin Cœur de Jésus, eut la consolation de laisser en mourant douze Carmélites canadiennes héritières du double esprit d'Elie, et formées à la vie monastique dans toute sa pureté.

Grâces soient rendues à Dieu, nous possédons au milieu de nous de vraies filles de Ste-Thérèse qui sauront perpétuer en Canada l'esprit de prière et de pénitence, qui, selon quelques interprètes, constituent le double esprit d'Elie.

Mais aujourd'hui, voilà qu'une autre épreuve vient assaillir ces vierges héroï-

ques. Le monastère du Carmel déjà trop resserré entre le fleuve Saint-Laurent et la rue Notre-Dame, est envahi par le hâvre.

Actuellement, il est même décidé, qu'une voie ferrée, traversera, ou du moins, longera une partie de cet espace déjà si restreint.

On le comprend, l'exiguité du lieu, qui ne permet pas de construire le mur d'enceinte, requis par la règle, le bruit des locomotives, le chargement des navires transatlantiques qui abordent au pied même du monastère, tous ces inconvénients réunis rendent cet emplacement tout à fait impropre à favoriser le recueilement d'un couvent de religieuses contemplatives. De plus, de l'aveu des autorités compétentes, un local aussi restreint, et en de telles conditions, serait inévitablement un tombeau pour la plupart de ces vierges cloîtrées, qui n'ont à leur disposition qu'un étroit espace de terrain.

Que feront alors les Carmélites?— Cédant aux exigences du commerce, elles seront obligées de chercher un autre quartier pour édifier leur monastère dans les conditions de solitude et de stricte clôture exigées par leur Sainte Règle.

O Dieu ! pourquoi faut-il que ces pieuses filles, qui prennent sur elles toutes les rigueurs de la pénitence pour nous soustraire aux châtimens que méritent nos iniquités, se trouvent si souvent aux prises avec de nouveaux besoins pécuniaires ?

La construction d'un autre cloître exige, en effet, des dépenses hors de proportion avec les ressources si minimes de quelques pauvres religieuses qui emploient la plus grande partie du jour et de la nuit à prier incessamment Dieu pour nous. Laissons-nous chanceler et languir une œuvre que Dieu a soutenue si visiblement jusqu'ici ?

Quand une œuvre divine périclité, la

charité publique n'est-elle pas obligée de la secourir?— C'est le cas des pauvres Carmélites. Il est donc de notre devoir, ou plutôt de notre intérêt, de leur tendre une main secourable en leurs grandes nécessités présentes. Souvenons-nous que, depuis près de vingt ans, elles nous donnent gratuitement, et sans compter, leurs prières, leurs pénitences et leurs sacrifices.... Payons-les donc un peu de retour en leur ouvrant notre bourse, chacun selon nos moyens. Qui sait si, pour plus d'un d'entre nous, notre salut éternel, ou celui de ceux qui nous sont chers, n'est pas attaché à cette aumône?....





CHAPITRE IV

EFFICACITÉ DES SACRIFICES ET DE LA PRIÈRE DU JUSTE.

LE mérite comme l'efficacité des sacrifices et de la prière de l'homme sur la terre est en raison directe de sa sainteté, et de sa correspondance à la grâce actuelle. Sur le calvaire, nous voyons trois victimes. Toutes trois souffrent le même supplice de la croix. Cependant, l'une est précipitée dans l'enfer, l'autre ne peut utiliser que ses



dernières souffrances, la troisième sauve le monde. D'où vient cette différence ? Du défaut et de la différence de sainteté dans ces victimes. Le mauvais larron en état de péché mortel rend ses souffrances inutiles. Le bon larron en devenant juste à l'heure même de sa mort peut mériter dans ses derniers instants. Enfin, Notre-Seigneur, l'Agneau sans tache, la sainteté même nous acquiert un trésor de mérite infini par ses souffrances et par sa mort.

Dans le monde, il y a beaucoup de victimes, mais très peu sont dignes d'être offertes à Dieu. Il y a les victimes des passions, du vice et du crime : tels sont les condamnés aux prisons, aux pénitenciers, à la mort. Il y a les victimes de la maladie, du dénuement et de mille autres fléaux qui frappent l'homme dans son corps ou dans son âme. Parmi ces dernières, un certain nombre en état de péché mortel ne peuvent aucunement mériter pour le ciel, d'autres ne souffrent qu'en murmurant ou par nécessité, ce qui

diminue et quelquefois détruit totalement leur mérite ; le plus petit nombre acceptent volontairement par un motif surnaturel leurs peines et leurs souffrances qui sont encore diminuées par beaucoup d'autres imperfections. Il y a enfin les victimes de l'amour divin, ce sont ces âmes pures et chastes qui s'imposent volontairement des jeûnes et des pénitences pour apaiser la juste colère de Dieu. Plus ces victimes sont saintes, plus efficace et méritoire est leur sacrifice. De là l'intérêt des peuples d'avoir un certain nombre d'âmes d'élite qui se retirent du monde corrompu, pour s'appliquer à devenir plus pures et plus justes, afin que leurs pénitences soient plus efficaces auprès de Dieu. De là ce cri de l'apôtre des gentils : " Offrez au Seigneur une victime sainte et sans tache, *une hostie vivante et raisonnable* (1)."

Chacun connaît l'efficacité de la prière en général, mais l'Esprit-Saint nous dit

(1) Rom., XII. 1.

par l'apôtre que : *La prière assidue du juste a beaucoup de valeur auprès de Dieu*(1). Qu'en est donc pas l'influence d'une vierge, intercédant auprès de Jésus, son céleste époux ? Les païens eux-mêmes comprenaient si bien l'efficacité de la prière des vierges, qu'ils entretenaient à grands frais des vestales vouées à une virginité perpétuelle, et dont la mission était d'intercéder auprès de leurs fausses divinités.

La prière du juste est si efficace auprès de Dieu, que souvent le soupir d'une seule âme vaut mieux que les supplications de tout un peuple.

Dans le désert, le peuple hébreu, pressé par la soif, cherche de l'eau avec avidité ; il fait même entendre des plaintes vers le ciel. Le Seigneur semble sourd à sa voix. Mais voilà que Moïse se met en prière. *Il cria au Seigneur* (2), nous dit l'Écriture. Et le Seigneur répondit aus-

(1) St Jacques., ch. V, v. 16.

(2) Exode, ch. XVII.

sitôt : *Prends en main la verge dont tu as frappé le fleuve.... tu frapperas la pierre et il en sortira de l'eau afin que le peuple boive* (1). Que serait devenu le peuple juif sans la prière du juste Moïse ?—Que deviendraient aujourd'hui nos villes, notre pays, la société toute entière, sans la prière des âmes saintes qui se consacrent à Dieu ?— Si dans Sodome, où le crime le plus honteux était à son comble, il se fût trouvé seulement dix de ces âmes tout appliquées à contempler Dieu, et à l'aimer, le seul fait de leur existence dans cette ville eût suffi pour détourner la vengeance céleste de cette population infâme. Que n'eût pas donné cette ville pour posséder alors, dans son sein, une communauté de vierges justes et craignant Dieu ? Comme elle eût facilement racheté sa vie !

Qu'on se rappelle encore la grande Ninive, où débordait l'iniquité. Dieu avait résolu d'appesantir le bras de sa

(1) Exode, XVII.

colère sur cette ville coupable. Avant de la détruire, il lui fit, comme à Sodôme, une proposition de salut. Mais cette fois, il exigea de tous les habitants de la ville, depuis l'enfant jusqu'au vieillard, un jeûne de quarante jours dans la cendre et le cilice. Pourquoi Sodome, apparemment plus criminelle que Ninive, eût-elle pu obtenir son salut par la simple présence de dix de ses habitants ; tandis que la population entière de Ninive composée de six cent mille hommes est condamnée à un jeûne long et rigoureux ? Ah ! c'est que Dieu voulait sauver Sodome par l'entremise des justes de cette ville infâme, s'il s'en fût trouvé ; tandis qu'il laissa les habitants coupables de Ninive apaiser eux-mêmes la colère céleste. Une pénitence de six cent mille hommes jeûnant pendant quarante jours dans la cendre et le cilice, suffit à peine à égaler auprès de Dieu l'influence de la simple présence de dix justes. Oh ! qu'il est bien vrai de dire que la prière *assidue du juste a beaucoup*

de valeur auprès de Dieu. Après cela, les personnes du monde doivent-elles s'étonner du peu de succès de leurs prières ? Peuvent-elles hésiter à chercher du secours dans l'intercession du juste ? Oseront-elles nier l'utilité des âmes justes qui vouent leur vie à la prière et à la pénitence pour le monde ?





CHAPITRE V

UTILITÉ DES ORDRES CONTEMPLATIFS.

LES Carmélites sont des religieuses contemplatives. Elles vivent, il est vrai, séparées du monde, mais elles ne lui sont pas inutiles ! Loin de là, la solitude et la contemplation, voilà le secret de la puissance de ces vierges auprès de Dieu, et la source de leur action bienfaisante sur le reste des hommes.

Un être agit, en effet, d'autant plus efficacement qu'il est plus près de son principe.

Supposons un foyer de chaleur ou de lumière d'une incommensurable puissance qui soit l'origine et la source de toute chaleur et de toute puissance; n'est-ce pas que plus un corps sera rapproché de ce foyer, plus il sera ardent et lumineux, plus il sera capable d'échauffer et d'éclairer les autres corps? Or, Dieu s'appelle lui-même la Vérité et l'Amour, et il en est l'unique principe et l'inépuisable source à l'égard des créatures. Plus donc une âme sera pure, s'approchera davantage de Dieu et s'unira plus intimement à lui, plus cette âme sera illuminée des divines clartés et embrasée de la parfaite charité, plus aussi elle répandra autour d'elle, sur les autres âmes les lumières de la foi, et les ardeurs du saint amour. De là le rôle étonnant des contemplatifs auprès des peuples; de là leur utilité, disons plus, leur nécessité dans le monde. Ce

qui arriva au temps du prophète Elie nous en offre un trait frappant. Ce sublime contemplatif vivait éloigné du monde, sur la montagne du Carmel. Alors, comme aujourd'hui, on aurait pu croire que, séparé de la société des Hébreux, il n'avait aucune influence sur la destinée de ce peuple.— Qu'arriva-t-il ? Sur l'ordre du Seigneur, *cet homme*, dit l'Écriture : *pria pour qu'il ne plût pas sur la terre, et pendant trois ans et six mois, il n'y eut ni pluie, ni rosée* (1).

Le ciel devint d'airain et la terre de bronze. La disette la plus désastreuse se fit sentir dans toutes les campagnes : l'herbe des champs se dessécha complètement, les animaux périrent presque tous. *Le roi Achab fut obligé d'envoyer dans le pays à toutes les sources d'eau et à toutes les vallées pour voir s'il pourrait trouver de l'herbe pour sauver des chevaux et des mulets* (2). *Mais après trois ans et six*

(1) St Jacques, V, 17. Reg., XVIII. 1.

(2) III Reg., XVIII, 5.

mois, Elie, encore sur l'ordre de Dieu, pria de nouveau pour qu'il plût ; le ciel, à sa prière, donna de la pluie et la terre donna son fruit (1). Et la moisson la plus abondante fut un témoignage éclatant de l'efficacité de la prière d'Elie. N'est-ce pas le lieu de dire que la prière du juste transperce les nues ? (2)

Eh ! bien, la vie contemplative est aujourd'hui ce qu'elle était au temps du prophète Elie. Son but n'a pas changé, son utilité n'a pas diminué. Actuellement, comme dans les temps anciens, faites cesser les prières de ces contemplatifs : bientôt la disette exercera ses ravages, les fléaux nous visiteront, et le bras vengeur de Dieu ne tardera pas à nous faire sentir qu'une force protectrice est disparue du milieu des peuples.

D'ailleurs, Jésus, ce divin modèle de la vie parfaite, sur trente trois ans de sa vie, n'en consacra-t-Il pas trente à la con-

(1) St Jacques, ch V. v. 18.

(2) Eccl., XXXV, 21.

templation, dans la retraite la plus absolue? Et dans sa vie publique, ce divin Sauveur s'est-Il borné à opérer des œuvres de miséricorde en faveur des malheureux qui recouraient à lui dans leurs nécessités temporelles? Non; Il priaît habituellement dans la solitude et le calme de la nuit. Et puis, n'avait-Il pas commencé son apostolat par quarante jours de contemplation et de pénitence? Le divin Maître a surtout fait entendre à son Père *un cri vigoureux de supplication* (1) en s'immolant sur la croix; c'est par là qu'Il sauva le monde de l'enfer. Tout le fruit de son intervention divine lui vient de sa prière unie à son sacrifice.

De même, aujourd'hui, toutes les œuvres de bienfaisance et de charité chrétienne concourent au bien général de l'humanité: le soulagement des malades, le soin des orphelins, etc., etc. Mais les âmes contemplatives n'accomplissent point la moins importante des œuvres

(1) Hébr., I, 7.

spirituelles. Semblables à de nouveaux Moïses, ces âmes s'interposent comme un rempart puissant entre un Dieu irrité et son peuple coupable. Par la sainteté de leur vocation, elles sont au sommet de la perfection chrétienne, comme le paratonnerre, au faite de l'édifice.

Placées ainsi entre Dieu et les hommes, comme la tige électrique entre le ciel et la terre, elles sont notre protection, notre sauvegarde. Par leurs prières et leurs pénitences elles sont les hosties vivantes qui apaisent la colère de Dieu, en contribuant à purifier l'humanité de la corruption charnelle. Le monde, tout souillé de crimes, ennemi de Dieu, n'a-t-il pas besoin d'intercesseurs auprès du Très-Haut ? Que de conversions à obtenir, de souffrances, de peines à soulager dans ce milieu sensuel et corrompu ! Au sein de tant de misères, plusieurs prient encore, il est vrai, mais il le font avec beaucoup d'imperfection, ce qui ôte à la prière une partie de son mérite. Que faut-il donc

faire ? Au lieu de méconnaître l'efficacité du recours à Dieu et de se décourager, n'est-il pas sage d'attribuer la faiblesse de notre prière à notre vie si peu conforme à l'évangile, et de nous conduire dans les choses spirituelles, au moins avec autant de sagesse que dans les affaires temporelles ?

Dans le monde, où les influences et la protection jouent un si grand rôle, chacun sait se créer des amis assez puissants pour disposer en sa faveur les dispensateurs de simples biens temporels. Et lorsque les intérêts de leur âme sont en jeu, ces mêmes hommes rejettent leurs plus puissants protecteurs ici-bas auprès de Dieu ! Oh ! qu'une telle présomption est fatale ! Qu'un tel aveuglement est déplorable ! Ce fut le malheur de Sodôme ! Que n'eût pas fait cette ville criminelle, pour trouver dans son sein les dix justes que Dieu lui demandait ? C'est dans les jours de malheur que nous comprenons, mais quelquefois, hélas ! trop

tard, l'importance du rôle que les âmes contemplatives jouent dans le monde. Eh! bien, aujourd'hui, par un moyen facile, chacun pourrait participer largement aux prières de ces épouses de Notre-Seigneur. Il suffit d'apporter *une simple pierre* à la construction du monastère des carmélites pour avoir part au bienfait de leurs intercessions continuelles auprès de Dieu. Cette aumône, faible obole de la veuve, ne doit effrayer personne : un mendiant peut la donner. Pourtant, si petite que soit l'aumône demandée, *celui qui la donnera aura une récompense ; celui qui en donnera deux en aura deux, etc., etc.* (1). Car celui-là *prête à un fort intérêt au Seigneur, qui a pitié du pauvre* (2). Et celui qui soulage une épouse pauvre de Jésus-Christ, ne partagera-t-il pas le centuple promis aux pauvres volontaires ? Outre la récompense éternelle que lui vaudra l'aumône

(1) St-François d'Assise.

(2) Proverbes XIX, 17.

de son bien terrestre, il se fera des amis puissants auprès de Dieu.

Quiconque aidera à construire ce monastère, contribuera à élever un monument à la pauvreté de Notre-Seigneur, et à l'héroïsme de ses épouses. Chez tous les peuples, on se fait un devoir d'ériger des monuments aux grands qui ont mérité de la patrie ; souvent même, au prix d'énormes sacrifices, on élève de superbes édifices, qui n'ont d'autre destination que de servir aux représentations théâtrales, aux danses, aux amusements de toutes sortes. Aujourd'hui, il s'agit non de construire un édifice somptueux qui soit le témoin de vains amusements, de folles dépenses et de crimes : il ne s'agit pas davantage d'élever un monument sombre et muet comme ces pierres froides et silencieuses qui recouvrent les ossements des morts : il s'agit, au contraire, d'ériger un monument vivant, dont la voix retentira jusqu'au ciel ; un monument, d'où sortira en abondance

la vie même de Notre-Seigneur, un monument à la pauvreté volontaire. En effet, les carmélites ne demandent que la plus pauvre des demeures. Et ce Carmel, tout en devenant une source abondante de grâces pour ses bienfaiteurs, sera un témoignage vivant qui redira aux générations futures la foi et la générosité de celles qui les ont précédées.





CHAPITRE VI

D'OU LES ACTIONS HUMAINES TIRENT-ELLES
LEUR VRAIE VALEUR ?

OTRE erreur, ou plutôt, notre malheur, c'est de mépriser la vie contemplative, en nous attachant aux seules choses de la terre. *Tous sont devenus inutiles*, dit l'Esprit-Saint, *en inclinant leurs regards vers la terre* (1).

N'est-ce pas la plaie de l'humanité ?

Le monde ne s'applique-t-il pas tout entier aux œuvres matérielles, tandis qu'il

(1) Ps. XVI, 2.

ne montre qu'indifférence pour les choses spirituelles? Quelques-uns comprennent encore les bonnes œuvres qui ont pour but de soulager les infirmités de la chair, et ils deviennent des anges de la terre en soutenant les hôpitaux et les institutions de charité, etc., etc. Mais pour le plus grand nombre, toute œuvre, qui échappe aux sens, est de nulle valeur. Pour eux, quiconque se soustrait au monde, pour se vouer exclusivement à la prière, devient inutile à la société. De là, leur mépris pour la vie contemplative.

Pourtant la vie contemplative, même la vie contemplative prise dans le sens purement naturel, est incomparablement plus féconde que la vie active. En effet, c'est la contemplation (1) intellectuelle qui est le principe, l'âme qui vivifie toute action humaine ayant une vraie valeur. C'est elle qui a enfanté les chefs-d'œuvre et fait les découvertes qui étonnent le monde et le jettent dans le ravissement.

(1) Le mot contemplation employé ici, s'entend de toute application de l'esprit à un objet quelconque.

C'est dans le recueillement d'une profonde méditation que l'architecte va puiser les conceptions hardies de ces superbes édifices qui attestent l'étendue de son génie. L'ouvrier qui pose les pierres, trace les courbes, façonne les corniches, n'est que l'instrument, souvent inconscient, de ce profond contemplatif, et l'exécuteur des plans conçus dans la solitude du bureau.

Dans l'ordre politique, lorsque les hommes d'état veulent sérieusement délibérer sur les questions les plus importantes de leur pays, ils s'enferment dans leurs cabinets pour réfléchir et méditer. C'est de leurs réflexions solitaires que jaillissent, comme d'une source féconde, leurs sages décisions.

L'habileté du pilote, la victoire du général sont plus le fruit de la contemplation intelligente que du mouvement des organes ou de la vigueur corporelle.

C'est encore la contemplation de l'artiste, et non la dextérité de sa main, qui crée les scènes vivantes de la peinture.

(1) Sainte Thérèse, château intérieur, dem. 4^e, c. II.

Si les tons n'étaient pas distingués, alliés, coordonnés par un esprit qui les frappe de son empreinte, ils resteraient à jamais enfouis dans le domaine général des couleurs.

La vie contemplative est donc l'âme de la vie active. Elle anime, inspire et dirige les actions, comme l'âme intelligente anime et dirige les actions corporelles. C'est bien l'œil qui voit, le bras qui travaille, mais c'est l'âme, l'âme intelligente qui guide leur aptitude et utilise leur puissance. Sans elle, le corps n'est plus qu'un cadavre, et ses membres ne sont que des organes inertes. Ainsi, la vie extérieure la plus active ne parviendra jamais à atteindre un but déterminé ni à revêtir une forme annonçant l'action d'un être intelligent, si la vie contemplative n'anime et ne dirige chacune de ses actions. Quand, au contraire, un homme agit après avoir réfléchi, il fait, pour ainsi dire, passer son intelligence dans chacune de ses actions et les

frappe, en quelque sorte, de l'empreinte de sa ressemblance.

Par la contemplation, l'homme relève ses actions, et exploite les trésors cachés au fond de son âme ; car Dieu a mis dans l'âme humaine plus de trésors que dans l'univers entier. C'est en elle qu'il a déposé l'immortalité, cet attribut de Dieu. La foi, l'espérance, la charité et toutes les autres vertus résident dans l'âme, ou dans ses facultés, comme dans leur sujet. C'est en elle que repose la science et le secret des arts (1) ; saint Augustin va même jusqu'à dire que "la raison de l'homme n'est pas autre chose que la contemplation même de la vérité. Car, quand en raisonnant avec nous-même, nous découvrons quelques vérités, nous ne les découvrons que dans notre âme.... Or, l'âme ne peut trouver en elle que ce qui existe. L'âme conserve donc dans son sein les vrais rapports des choses, quoiqu'elle paraisse, par ignorance

(1) S. Aug. Immort. de l'âme, ch. VI.

ou par oubli, ne pas les posséder ou les avoir perdus (1).”

Or, c'est en scrutant, en cherchant dans son âme par une contemplation intérieure que l'homme peut découvrir et mettre à profit les trésors cachés en lui : sans cette contemplation, ils lui resteront à jamais inconnus. On le voit, la simple contemplation intellectuelle est le principe qui féconde la vie active ; elle est l'œil qui découvre les trésors cachés dans l'âme ; c'est elle encore qui éclaire et dirige les facultés humaines. Eh ! bien, quoique, même dans l'ordre physique, l'œil semble, jusqu'à un certain point, oisif parce qu'il n'éprouve pas en remplissant ses fonctions une fatigue égale à celle qu'éprouvent le bras ou la jambe, néanmoins, son action n'est pas la moins importante dans le corps humain. Qu'il s'affaiblisse, ou qu'il vienne à s'éteindre par la cécité, aussitôt tous les organes du corps sont en souffrance. Le bras est gêné dans son

(1) S. Aug. Immort. de l'âme, ch. IV.

action, et la jambe incertaine ne transporte plus le corps qu'en chancelant.

Si, au contraire, l'œil est parfaitement sain, tout le corps est lumineux. Ainsi dans la vie humaine : celui qui se livre à la contemplation semble oisif, il devient immobile, souvent même il cesse complètement d'exercer ses autres facultés. En voyant ce profond contemplatif, l'ouvrier, qui sue sang et eau, sera peut-être tenté de l'accuser d'oisiveté. Mais s'il examine l'influence de cet homme sur ses semblables, l'honneur qu'on lui rend, la force et la sagesse de ses paroles, il comprendra bientôt l'importance de son rôle dans la société. Au contraire, tout homme incapable de contempler une vérité, de tirer la conclusion de prémisses quelconque, fut-il le plus robuste, ne peut se suffire à lui-même, il devient à charge à la société : *c'est un insensé.*

Voilà, dans la vie sociale, la pénible conséquence de l'absence totale de la contemplation intellectuelle dans un homme.

Dans la vie morale, la conséquence n'est pas moins triste, l'Esprit-Saint l'affirme lui-même quand il dit : *Toute la terre a été désolée par la désolation, parce qu'il n'y a personne qui réfléchisse en son cœur* (1).

(1) Jérémie XII, 21.





CHAPITRE VII

COMMENT UNE AME PEUT CONTRIBUER A
RANIMER OU A FORTIFIER LA VIE
SURNATURELLE DANS UNE
AUTRE AME.



I la simple contemplation intellectuelle joue un si grand rôle dans l'ordre physique et temporel, quelle ne doit pas être, sur la vie chrétienne en général, l'action féconde d'une contemplation d'amour qui met l'âme en rapport avec le principe même de la lumière et de la vie. Dans la contemplation, dont il est ici question, l'hom-

me ne se borne pas à considérer une vérité à la manière du philosophe ou du savant, mais son esprit est illuminé par la lumière céleste, et sa volonté enflammée de l'amour divin.

Que ce mot de contemplation n'effraie personne, c'est tout simplement une manière de prier, où l'âme reçoit plus abondamment et plus facilement les faveurs célestes. C'est le mode le plus sublime de la prière. Or, la prière, selon Dom Guéranger (1), est le premier des biens de de l'homme voyageur.

Elle est sa lumière, sa nourriture, sa vie, puisqu'elle le met en rapport avec Dieu qui est lumière(2), nourriture(3) et vie (4). Mais la prière elle-même a plusieurs degrés. Elle est d'autant plus parfaite, qu'elle nous établit en relation plus intime avec Dieu.

Il y a d'abord la prière vocale, où les

(1) Dom Guéranger, préface générale de l'année liturgique.

(2) Jean VIII, 12.

(3) Ibid. VI, 35.

(4) Ibid. XIV, 6.

paroles servent d'intermédiaires pour élever l'âme à Dieu. Vient ensuite l'oraison mentale, où l'âme se met en communication avec Dieu par les actes intérieurs de l'esprit et du cœur. C'est la prière tant recommandée par Notre Seigneur, celle où Dieu est adoré en esprit et en vérité. On peut la diviser de différentes manières, mais elle comprend surtout la méditation et la contemplation. La première scrute, recherche, elle se sert de l'imagination et du raisonnement. D'après sainte Thérèse, ces deux facultés remplissent la fonction d'un aqueduc pour attirer l'eau céleste de la grâce dans l'âme (1). La seconde jouit, admire, et, par un simple regard, possède déjà, quant à la substance et à l'habitude, la connaissance et l'amour que la méditation recherche par un raisonnement long et pénible. " Par la contemplation, ajoute saint Jean de la Croix, dès que l'âme se met en présence de Dieu, elle entre en possession de cette paix profonde, où elle

(1) Sainte Thérèse, château intérieur, dem. IV, ch. II.

boit à longs traits les-eaux vives de la sagesse et de l'amour, sans qu'il soit nécessaire d'amener cette eau par les aqueducs des considérations, des figures et des formes" (1).

"Ainsi un homme pressé par une soif ardente se désaltère au bord d'une source limpide. L'âme contemplative, c'est le petit enfant qui puise un lait abondant au sein de sa mère, l'âme qui médite, c'est l'enfant qui recherche avec effort sa nourriture accoutumée. Celui qui travaille à ôter l'écorce d'un fruit représente encore l'âme qui médite, celui qui savoure la substance de ce fruit est l'image de l'âme contemplative qui goûte déjà les faveurs célestes (2)."

Saint Thomas définit la contemplation en général : *une vue simple de la vérité* (3). Mais la contemplation chrétienne, comme l'explique le docteur angélique, est *une vue simple de la vérité se terminant à*

(1) Saint Thomas, 2, 2, quest. 180, art. III, ad. 3^{me}

(2) Saint Grégoire, Moral, lib. VIXVIII.

(3) Traité de l'amour de Dieu, LVI, c. VII.

l'amour (1). Or comme Dieu, la vérité même, est l'objet de cette contemplation, celle-ci doit nécessairement enflammer de l'amour divin l'âme qui s'y livre. Voilà pourquoi, dit le pape saint Grégoire le Grand "le propre de la vie contemplative est de conserver l'esprit tout rempli de l'amour de Dieu et du prochain, et de ne lui faire désirer rien autre chose que son Créateur (2)." La contemplation chrétienne, on le voit, est inspirée et fécondée par l'amour, même, comme le dit si bien saint François de Sales, elle ne se fait pas tant par le commandement de l'amour que par l'amour même (3)." C'est dans ce dernier sens, qu'est employé le mot contemplation dans cet opuscule chaque fois que Dieu ou une vérité révélée en est l'objet. Par vie contemplative, ou âme contemplative, nous entendons dans ce chapitre, toute personne élevée à l'état de contemplation, tel que nous

(1) St Jean de la C., Montée du Carmel LII, c. XIV, p. 196.

(2) St Jean de la Croix, Montée du Car. LII, c. XII.

(3) Saint Thomas, 2, 2, quest. 180, art. III.

venons de l'exposer. Au reste, dit saint Jean de la Croix, Dieu n'accorde d'habitude la grâce de la contemplation qu'aux âmes parfaites, appliquées depuis longtemps à la pratique de l'oraison et à l'exercice de la vertu (1).

La contemplation comprend plusieurs degrés ; mais on peut surtout la diviser en contemplation acquise et contemplation infuse. La contemplation acquise, selon Denis le Chartreux, est celle où, par la grâce de Dieu, l'homme parvient en se disposant lui-même par l'oraison et le recueillement jusqu'à ce que sa volonté supérieure soit fortement enflammée de l'amour divin, et la pointe de son intelligence illuminée de la lumière d'en haut (2).

La contemplation infuse est un don gratuit de Dieu, par lequel l'âme juste et purifiée est élevée au-dessus de la manière ordinaire de connaître et d'aimer, elle reçoit des lumières si vives que, par

(1) *Vive flamme*, strophe III. Maynard, *vie int.* I, 220

(2) *Dion Cart.* De fonte lucis. art. 14.

un regard simple et affectueux, elle contemple les choses célestes et divines (1). Dans cet état sublime de l'esprit et du cœur, l'homme ne se borne pas uniquement à penser aux perfections de Dieu, mais il les contemple, les sent, et s'y unit jusqu'à un certain point, puisque la fin de la contemplation est d'unir l'âme à Dieu (2).

Remarquons cependant avec saint François de Sales, que l'union dont il est ici question, n'est pas l'union générale des cœurs, commune à tous ceux qui ont l'habitude de la charité. Cette union consiste en de certains actes particuliers, par lesquels l'âme, déjà unie à Dieu, se porte vers sa bonté divine pour s'y unir et s'y joindre toujours davantage (3). La contemplation suppose donc l'état de grâce; mais elle contribue par l'amour à rendre, incomparablement plus étroite, l'union que la grâce sanctifiante forme déjà entre l'âme et Dieu.

(1) Maynard, *vie int.*, page 218.

(2) Thomas de Jésus, *vie contemplative*, opuscule, traduit en français, Berthold Ignace, de Ste Anne, page 42.

(3) *Traité de l'amour de Dieu*, LVII, c. I.

C'est pour nous faire comprendre cette vérité, que le Roi-Prophète compare la contemplation des paroles sacrées à la douceur du miel. " Qui ne sait, en effet, ajoute le saint Évêque de Genève, que la douceur du miel s'unit de plus en plus à notre sens par un progrès continu de savourement, lorsque, le tenant longuement en bouche, ou que l'avalant tout bellement, sa saveur pénètre plus avant le sens de notre goût (1)." Eh! bien, quand Dieu met dans l'âme un sentiment d'amour quelconque, par exemple: *O mon Dieu, que vous êtes bon*, il suffit pour opérer d'abord l'union avec Dieu, mais si l'âme retient et pénètre ce sentiment par une contemplation amoureuse, il se répand, se dilate dans notre volonté, et, par manière de dire, continue le Docteur mystique, il s'incorpore avec notre esprit en le pénétrant profondément, il s'y unit même si intimement qu'on ne peut pas les distinguer l'un de l'autre.

(1) *Traité de l'amour de Dieu*, LVII, c. I.

Il arrive quelque chose de semblable au coton imprégné de baume ou de parfum. Le baume et le coton se mêlent, s'unissent, s'incorporent ensemble, au point qu'on ne peut plus discerner, si c'est du parfum, ou seulement du coton parfumé (1). Mais si cet état se perfectionne, l'âme est transformée en Dieu, dit Maissonillé avec saint Jean de la Croix, comme le fer rouge est transformé en feu. L'âme en cet état ne change pas de nature, mais elle est tout embrasée, toute pénétrée de Dieu même. Une telle union ne consiste pas seulement dans la pratique des dons de la foi et de l'amour, mais dans une union encore plus intime de substance à substance, comme celle du feu dans le fer incandescent (2).

Bien que ces actes de contemplation soient intermittents, ils augmentent et

(1) Saint François de Sales, traité de l'amour de Dieu, liv. VII, c. 1.

(2) Maissonillé, traité de l'amour de Dieu, p. 3, c. 6.
Saint Jean de la Croix, cant. spir., strophe 22.

Jean Busbock, de alla contemplatione apologia, c. 8.
Maynard, vie int., p. 482.

fortifient cependant graduellement la grâce sanctifiante d'une manière permanente dans l'âme, comme la chaleur d'une fournaise où l'on jette fréquemment du bois sec : ce qui contribue efficacement à établir l'âme dans un haut degré d'amour de Dieu. Dans cette condition, l'âme contemplative diffère des âmes ordinaires, comme le fer incandescent diffère de celui qui n'est que rouge, ou simplement chaud. Dieu la transforme, pour ainsi dire, en lui, et la fait participer avec abondance à sa vie divine, comme le feu fait participer à sa chaleur et à sa lumière le fer qu'il pénètre.

Cette transfusion, sans mesure de Dieu dans l'âme, constitue l'abondance de sa vie surnaturelle, comme l'exubérance, de la sève dans l'arbre, fait la vigueur de sa vie végétative. Plus, en effet, celui qui est la Vie se répand avec libéralité dans une âme, plus abondante est la vie surnaturelle de cette âme. Mais l'Être Suprême, ce principe de vie, ne se répand

pas toujours avec la même mesure dans toutes les âmes. Il se communique, plus ou moins abondamment, selon leurs dispositions et les décrets de sa divine Providence : de là, divers degrés de vie surnaturelle.

Il en est de la vie surnaturelle de l'âme comme de celle du corps. Tout homme qui respire, a la vie corporelle, mais tous ne l'ont pas au même degré. Il y a les malades, les faibles, les robustes. De même, toute âme en état de grâce vit surnaturellement par son union avec celui qui est la Vie ; mais toutes ne jouissent pas de cette union au même degré. Il y a les âmes froides, les tièdes, les ferventes.

Les différentes conditions des âmes unies à Dieu sont bien représentées par les divers degrés de chaleur dans le fer incandescent, rouge, chaud et tiède. A l'état naturel, c'est-à-dire quand il est froid, ce fer ne peut ni réchauffer, ni éclairer. Quiconque ignore le change-

ment qu'opère la pénétration du feu dans ce métal, ne peut jamais comprendre qu'un corps, aussi froid et aussi sombre, puisse réchauffer et éclairer. L'expérience démontre cependant que le fer incandescent peut même augmenter la chaleur et la lumière du fer rouge, et que celui-ci peut à son tour réchauffer et éclairer.

Eh ! bien, l'union de Dieu avec l'âme n'opère pas un changement moindre que celui qui est produit par le feu dans le fer. Si celui-ci, une fois embrasé, a des effets supérieurs à sa nature en devenant, pour ainsi dire, chaleur et lumière ; pourquoi l'âme unie à Dieu, l'amour et la vie, ne pourrait-elle pas communiquer à son tour, les effets de cet amour et de cette vie ? Il est incontestable que par une prière continuelle et des actes réitérés d'amour, l'âme contemplative s'unit de plus en plus à Dieu, et, si rien ne s'y oppose, elle finit même par être totalement pénétrée du feu de l'amour divin dont le propre est de se communiquer. Une âme ainsi em-

brasée projette nécessairement sur les âmes avec lesquelles elle entre en relation les ardeurs de ce feu céleste qui fait sa vie, comme la fournaise ardente communique l'abondance de sa chaleur à ceux qui l'entourent. De là ce cri de la contemplative Thérèse : " Seigneur, puisque vous m'accordez une faveur dont je suis si indigne, faites, je vous en supplie, que tous ceux avec qui j'aurai des rapports, deviennent fous de votre amour, ou ne permettez pas que je parle désormais à personne (1)."

Or, l'âme contemplative est déjà en relation avec tous les fidèles en état de grâce. Chacun sait, en effet, qu'un seul et même Esprit-Saint donne la vie surnaturelle à toutes les âmes en état de grâce, et les fait participer au corps mystique de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Celles-ci ont donc entre elles une union aussi intime que les membres d'un corps animé par une seule et même vie. Eh! bien,

(1) Vie écrite par elle-même, ch. XVI, p. 199.

lorsque dans le corps, un membre, surtout un des membres situés près du cœur, reçoit plus de chaleur et de vie ; en vertu de leur union les autres membres reçoivent aussi un accroissement de chaleur et de vie parce que dans un corps les membres se fortifient réciproquement.

Chaque acte de contemplation apporte à l'âme un accroissement d'amour et de vie surnaturelle. Conséquemment les âmes qui font partie du corps mystique bénéficient de cet accroissement comme les membres du corps profitent de la perfection des organes du cœur qui leur communiquent la chaleur et la vie.

Les âmes embrasées de l'amour de Dieu exercent autour d'elles une influence salutaire incalculable. De là l'importance d'établir des relations qui nous rapprochent davantage de ces âmes. Cependant, alors même que cet amour resterait absolument caché aux hommes, cela ne détruirait pas l'action surnaturelle des âmes entre elles. Parce que les rapports dont

il est ici question sont surnaturels et intérieurs, ils peuvent donc ranimer ou fortifier la vie surnaturelle dans l'âme d'autrui sans le secours des sens, et souvent même à l'insu des personnes qui en tirent profit. Les milliers d'âmes, converties par le zèle de sainte Thérèse, ne virent, ni ne connurent probablement jamais cette contemplative par excellence. Et pourtant, nul ne contribua aussi efficacement qu'elle à leur salut éternel.

Dieu est l'auteur et le conservateur de l'ordre. Or, l'ordre demande que les membres du corps mystique, unis entre eux, croissent proportionnellement, comme il arrive dans les doigts de la main du petit enfant. Quand donc, Notre-Seigneur Jésus-Christ perfectionne l'amour d'une âme, cet amour, comme un parfum précieux, se dilate et se répand de manière à ce que les personnes unies à cette âme privilégiée en bénéficient selon leurs dispositions.

L'âme embrasée d'amour, contribue

donc à ranimer ou à fortifier la vie surnaturelle dans ses semblables, sans rien perdre de son amour, ni de l'abondance de sa vie. Le langage humain semble impuissant à expliquer le phénomène des relations surnaturelles des âmes. La lampe, dont la lumière n'est ni plus vive, ni plus intense en éclairant une chambre étroite qu'en illuminant un vaste appartement, en donne une idée incomplète. L'objet parfumé, qui conserve son parfum, tout en embaumant ce qui l'entoure, est encore le symbole de l'influence que les âmes contemplatives exercent sur les membres du corps mystique de Jésus-Christ. Ces âmes d'élite, puissamment illuminées par les lumières du ciel, et enflammées de l'amour divin, sont des miroirs ardents qui éclairent et réchauffent à leur tour leurs semblables. Tel fut le sublime contemplatif saint Jean l'évangéliste. Tels furent la séraphique Thérèse et le Mystique par excellence, saint Jean de la Croix.....

Les contemplatifs contribuent encore très efficacement au salut des pécheurs. Les nombreuses conversions opérées par sainte Thérèse du fond de son cloître l'attestent. Notre-Seigneur, en infusant surabondamment son amour dans ces âmes, leur inspire en même temps d'implorer la divine miséricorde, et de la fléchir en faveur de tant de malheureux qui l'offensent et pour lesquels il a versé jusqu'à la dernière goutte de son sang. Leur prière, unie à celle de Jésus, est, en quelque sorte, toute puissante sur le cœur de Dieu, et obtient tous les jours des prodiges de conversion.

Voilà comment les âmes contemplatives contribuent au salut des pécheurs, et concourent à la sanctification de leurs semblables. Que de merveilles d'amour, que de conversions mystérieuses s'opèrent par ce ministère secret et puissant. Les moyens de convertir et de perfectionner les âmes sont sans doute multiples et variés, même à l'infini, entre les mains

de Dieu. Il y a la prédication, le don des langues, les miracles, le bon exemple et une infinité d'autres. Mais ce qui touche une âme, ce qui la ranime et la transforme, c'est toujours une grâce intérieure qui procède de l'amour de Dieu pour les âmes. Chaque fois que l'âme s'applique à la contemplation, Dieu augmente son amour en elle et l'enrichit de biens ineffables, dit sainte Thérèse, c'est comme si, au-dedans d'elle-même, dans les profondeurs de son être, il y avait un brasier où l'on jetât d'excellents parfums. On ne voit, il est vrai, ni la lumière du feu, ni son foyer; mais la chaleur et la vapeur odoriférante pénètrent l'âme toute entière (1). Sous l'effet de l'action d'une union divine aussi intime, l'âme contemplative, sans presque se déranger, produit des effets salutaires incalculables sur son prochain. Souvent même à son insu, elle exerce une action vraiment surprenante sur tout un peuple. Témoin ce qui

(1) Sainte Thérèse, *chât. int. dem.* 4^e, ch. II.

arriva à Moïse au sortir de sa contemplation du Sinai. Sans qu'il s'en doutât, sa figure était si resplendissante des rayons de la lumière divine, que les Israélites ne pouvaient en supporter l'éclat.

“ Què les hommes dévorés d'activité et qui se figurent pouvoir remuer le monde par leurs œuvres extérieures, réfléchissent ici un instant, dit saint Jean de la Croix ; ils comprendront sans peine, qu'ils seraient beaucoup plus utiles à l'Eglise, plus agréables au Seigneur, sans parler du bon exemple qu'ils donneraient autour d'eux, s'ils consacraient la moitié de leur temps à l'oraison, alors même qu'ils ne seraient pas aussi avancés que l'âme dont il s'agit ici (le saint parle dans ce passage de l'âme élevée à un haut degré de contemplation). Dans ces conditions, ils feraient par une seule œuvre, un plus grand bien et avec moins de peine, qu'ils n'en font par mille autres auxquelles ils dépensent leur vie. L'oraison leur mériterait cette grâce, et leur

obtiendrait les forces spirituelles dont ils ont besoin pour produire de tels fruits. Sans elle tout se réduit à un grand fracas ; c'est le marteau qui, en tombant sur l'enclume fait résonner tous les échos d'alentour. On fait *un peu plus que rien*, souvent absolument rien, ou même du mal. Que Dieu nous préserve, en effet, d'une âme comme celle-là, si elle vient à se gonfler d'orgueil ! Vainement les apparences seraient en sa faveur : la vérité est qu'elle ne fait rien, car il est parfaitement certain qu'aucune bonne œuvre ne se peut accomplir sans la vertu divine (1).” Dieu se plaît, on le voit, à répandre son amour et sa puissance dans les âmes qui s'appliquent à le contempler. Il les investit d'une force invisible qui lui fait produire, comme par enchantement, les effets les plus merveilleux. Il verse abondamment en elle l'eau céleste de la grâce, et ces âmes deviennent comme des sources d'eau vive que le Seigneur fait jaillir

(1) Cant. spirit., strophe XXIX.

dans le champ de son Eglise. Il les alimente lui-même si abondamment, qu'il en sort, dit sainte Thérèse, un grand ruisseau qui coule sans cesse (1) et se répand aux endroits où la sécheresse se fait le plus fortement sentir. Ce sont des anges de la terre qui vont porter l'amour et l'abondance de la vie surnaturelle jusque dans les âmes trop nonchalantes ou trop faibles pour aller puiser à la source même de la vie.

O Dieu, que ne faites-vous pas afin d'arriver à vous communiquer aux hommes. Non-seulement vous frappez à la porte du cœur ; non-seulement vous revêtez notre nature ; non-seulement vous poussez l'excès de votre amour jusqu'à vous donner à l'homme en nourriture sous l'apparence du pain et du vin, vous voulez encore déposer vos grâces dans l'âme de vos saints et vous les chargez de les déverser en quelque sorte sur nous. C'est à eux que vous confiez la tâche

(1) Sainte Thérèse chat. int. dem. IV, ch. II.

d'allumer le feu de votre amour dans le cœur de ceux qui vous méconnaissent ou qui vous rejettent. Que le ministère de ces âmes est grand, sublime et bien-faisant !

Il ne faut pas s'étonner si le maître absolu des volontés, celui qui scrute les reins et les cœurs, daigne se servir de faibles créatures pour l'aider à répandre son amour et sa vie dans les âmes. C'est là sans doute un des plus beaux secrets de sa divine Providence, mais c'est aussi un honneur insigne accordé à la personne qu'il veut bien associer au ministère si sublime de sa divine charité. Qu'il nous suffise de savoir, d'après l'enseignement universel des théologiens, que même les anges, qui voient Dieu face à face, reçoivent un surcroît de lumière et d'amour les uns des autres. Les anges du premier chœur communiquent la surabondance de leur lumière et de leur amour aux anges du second chœur, ceux du

second à ceux du troisième et ainsi de suite jusqu'au neuvième chœur.

Dans les temps anciens, les patriarches et les prophètes n'ont-ils pas été les flambeaux dont Dieu s'est servi pour éclairer les hommes? N'est-ce pas dans le sein d'Abraham que le Seigneur déposa comme en germe toutes les bénédictions qu'il devait répandre plus tard sur les enfants d'Israël? Saint Pierre ne fût-il pas doué à lui seul d'une foi capable de fortifier celle de tous les apôtres?

Outre que cette médiation associe les âmes au ministère de la charité divine, elle contribue encore à rendre l'amour et les grâces de Dieu, en quelque sorte, palpables. La charité divine, invisible de sa nature, est, en effet, plus tangible quand on en voit l'action journalière dans les personnes exposées aux mêmes infirmités et aux mêmes combats que nous.

N'est-ce pas, d'ailleurs, par l'entremise d'une âme humaine hypostatiquement unie à la divinité que Dieu voulût rache-

ter le monde et s'accommoder jusqu'aux dernières limites à la faiblesse humaine. Oui, en prenant un corps et une âme semblables aux nôtres, il unit la source infinie d'amour à notre fragile nature, et mit ainsi les grâces célestes encore infiniment plus à notre portée. Sous les dehors de son humanité sacrée, le Fils unique de Dieu rendit même en quelque sorte la divinité accessible à tous. Avant le mystère adorable de l'Incarnation, personne n'avait jamais vu Dieu ; mais, grâce au Verbe fait chair, les hommes purent contempler en Lui : *la splendeur de la gloire du Père céleste, et l'empreinte de sa substance* (1). Parce que la divinité et l'humanité se trouvèrent réunies dans une seule et même personne, celle du Fils de Dieu fait homme, Dieu et homme tout ensemble.

Cet Homme-Dieu a habité parmi les enfants d'Adam, il a conversé avec eux, il est devenu l'un d'entre-eux : il a mangé, il a travaillé, il a

(1) Hébr., ch. I, v. 2.

dormi. Mais, sous le voile de son humanité, il a manifesté d'une manière tangible les perfections invisibles de la Divinité. Il est la source d'eau vive qui jaillit jusqu'à la vie éternelle. La plénitude de la grâce et de la vérité nous est venue par Jésus-Christ, dit l'apôtre saint Jean. C'est en Lui et par Lui qu'il nous faut puiser tout ce dont nous avons besoin.

Dans l'économie de la grâce, Dieu s'est donc servi d'une âme humaine, d'un Homme-Dieu pour nous sauver, nous sanctifier et se communiquer à nous.

Pendant sa vie mortelle, cet Homme-Dieu a fait beaucoup d'œuvres. Toutes eurent un mérite infini, mais il offrit surtout sa mort comme prix de notre rédemption. Toutefois l'Apôtre nous apprend que la réconciliation même du monde avec Dieu s'est opérée par une prière intérieure de Notre-Seigneur Jésus-Christ contemplant son divin Père, le suppliant, au-dedans de lui-même, d'accepter sa mort comme rançon du genre humain.

Jésus-Christ, notre divin Sauveur était sur la Croix, mais : *“ C'est Dieu, nous dit l'Apôtre, qui était dans le Christ, se réconciliant le monde.... qui a mis en nous la parole de réconciliation (1). Dans les jours de sa chair, ayant offert avec larmes et grands cris des prières et des supplications.... il a été exaucé pour son humble respect (2), et, par sa consommation, il est devenu pour tous ceux qui lui obéissent la cause du salut éternel (3). Un homme souffrait la mort, mais cette mort avait besoin d'être divinisée et offerte. Or, Dieu le Fils, par son union hypostatique, la divinisait ; et, par une prière intérieure de supplication, l'offrait à Dieu le Père comme prix infini de la rédemption. La justice divine fût par là satisfaite. C'est donc par la prière et le sacrifice que Notre-Seigneur a sauvé et sanctifié les hommes.*

Or, nous savons que le divin Rédemp-

(1) II Ep. Cor. ch. v, 19.

(2) Hébr. ch. v, v. 7.

(3) “ ch. v, v. 9.

teur veut s'associer des auxiliaires dans la grande œuvre de la sanctification des hommes. Ces auxiliaires sont : les âmes revêtues du sacerdoce, et les âmes qui lui sont unies par l'amour et la souffrance.

Par l'institution d'un ministère sacerdotal, Notre-Seigneur consacra des prêtres qu'il établit ses ambassadeurs auprès des hommes. Ils sont, par état et par vocation, les ministres de Dieu et les dispensateurs des dons célestes. Par l'administration des sacrements, ils enfantent même les âmes à la grâce, ou ils l'augmentent quand elles l'ont déjà.

En tête des âmes unies à Dieu par l'amour et la souffrance, dans un ordre spécial, et tout-à-fait à part, Notre-Seigneur s'est adjoint sa divine Mère comme coopératrice de la Rédemption. Elle fut associée, comme nulle autre créature, à la vie contemplative et souffrante de Notre-Seigneur. L'Eglise l'appelle à juste titre, la reine des martyrs. Marie est également le prototype des âmes

saintes et contemplatives. L'évangéliste saint Jean l'affirme quand il dit : *Marie conservait toutes ces choses et les méditait dans son cœur* (1). Après l'Humanité sacrée de Jésus, Marie est le chef-d'œuvre du Tout-Puissant. Elle est la co-rédemptrice de notre race déchue, le canal de la miséricorde, en un mot, c'est-à-dire, que dans l'économie du salut, elle tient le premier rang après le Dieu rédempteur.

Enfin, dans un ordre inférieur et différent, Notre-Seigneur s'est associé les âmes qui lui sont unies par l'amour et par la souffrance. Plus ces âmes sont embrasées d'amour et animées de l'esprit de sacrifice, plus elles sont propres à travailler à la sanctification et au salut des âmes. Or, la véritable contemplation infuse parfaite, dit le Père Maynard avec Benoit XIV, produit toujours dans l'âme l'amour divin, et un soin continuel d'imiter Jésus-Christ dans ses souffrances et ses humiliations. La contemplation peut va-

(1) Saint Luc, ch. II, v. 19.

rier à l'infini, dans les actes qui la constituent, et dans les mouvements de l'esprit qui la produit; mais elle a toujours pour effet principal : l'amour de Dieu et du prochain (1).

Plus donc une âme appelée de Dieu s'applique à la contemplation et à la pénitence, plus elle reçoit de Notre Seigneur l'amour, et le zèle dont elle a besoin pour compléter par ses propres souffrances ce qui manque aux souffrances de Notre Seigneur en faveur de son corps mystique qui est l'Eglise.

En effet, selon l'enseignement de la séraphique Thérèse, la vie contemplative implique la vie de souffrance et de mortification. D'après elle, personne ne peut parvenir à l'état de contemplation, s'il n'a pas l'esprit de mortification. " Vous seriez saisies d'effroi, dit la Sainte à ses filles, si Dieu vous montrait la manière dont il traite les contemplatifs. Je connais les deux états : je sais que les tribulations

(1) { Maynard, *vie in.*, t. II, p. 115.
 Benoit XIV, *De béatif. et can.*, liv. III, ch. XXVI.
 (2) Colosst ch. I. v. 24.

par lesquelles Dieu fait passer les contemplatifs sont telles, que si Dieu ne fortifiait leur âme par l'aliment des délices intérieures, ils n'auraient pas la force de les supporter. S'il est vrai que Dieu fait passer par le chemin de la croix ceux qu'il aime, et que les épreuves sont en proportion de son amour, comment pourrait-il épargner les contemplatifs qu'il regarde comme ses amis de prédilection. Je tiens donc pour très certain que Dieu envoie aux contemplatifs des croix beaucoup plus grandes qu'aux autres. Ceux qui sont dans la vie active s'imaginent, sans doute, qu'il n'y a dans cet état, que douceurs et délices; et moi je dis qu'ils ne pourraient peut-être pas supporter pendant un seul jour les souffrances ordinaires des contemplatifs" (1).

Par leur union à la vie souffrante et contemplative de Notre-Seigneur, ces âmes se trouvent intimement associées à l'œuvre du divin Rédempteur. Notre-

(1) Chemin de la perfection, ch. XIX.

Seigneur, en révélant lui-même à la séraphique Thérèse que, tout en demeurant dans la solitude de son cloître, elle avait, à elle seule, sauvé plus d'âmes que l'Apôtre des Indes qui avait régénéré des milliers d'infidèles dans l'eau baptismale, ne paraît-il pas déclarer l'efficacité de la prière des contemplatifs pour la sanctification et le salut des âmes.

La contemplation est une vive lumière par laquelle Dieu découvre à ses serviteurs les secrets de sa sagesse et ses desseins sur eux. Presque toutes les grandes œuvres spirituelles semblent avoir jailli de la contemplation comme d'une source commune.

C'est dans une contemplation surnaturelle souvent réitérée que Notre-Seigneur découvrit les trésors cachés de son cœur à une humble religieuse de la Visitation, à la bienheureuse Marguerite Marie Alacoque. Il infusa dans cette âme une dévotion sans borne à son divin Cœur, avec mission expresse de la trans-

mettre au monde entier. Car, lui dit Notre Seigneur, c'est pour les verser dans le cœur des hommes que je te donne mes grâces en si grande abondance: Et aujourd'hui, le monde chrétien, en embrassant avec ferveur la dévotion au Sacré-Cœur, rend un témoignage éclatant à l'effet étonnant que peut produire une simple religieuse cloîtrée, sur le reste des hommes, quand elle est embrasée du feu de l'amour divin.

C'est dans la grotte solitaire de Manrèse que saint Ignace composa ses exercices spirituels qui opèrent de si nombreuses conversions.

Saint Thomas d'Aquin, cet ange de l'Ecole, avoue qu'il puisa sa science merveilleuse moins dans les livres que dans ses contemplations au pied de son crucifix.

C'est dans la contemplation d'une retraite de quarante jours que le séraphique saint François d'Assise conçut ses

admirables règles qui ont formé tant de saints.

La contemplation est une huile odoriférante qui pénètre l'âme et la prépare à s'embraser plus facilement du feu de l'amour divin. On peut dire de l'âme contemplative ce que Notre-Seigneur disait de saint Jean-Baptiste : *C'est une lampe ardente et luisante* (1). Semblable à la lampe en contact avec l'huile et le feu, elle subit l'action de deux agents qui s'activent mutuellement. Le feu de l'amour divin fait naître la contemplation, et la contemplation attise davantage ce feu dans l'âme. De ce contact, résulte la lumière qui contraint l'âme à éclairer et à se consumer sans cesse pour l'amour de Dieu et du prochain. De là ce cri de la contemplative Thérèse incompréhensible à tant d'hommes : " Seigneur, ou souffrir ou mourir (2)." De là aussi cette contemplation des apôtres dans le secret du

(1) Saint Jean, v, v. 35.

(2) Bréviaire rom. 15 oct., fête de sainte Thérèse.

Cénacle pour mieux se préparer à recevoir le baptême de feu de l'Esprit-Saint qui fit sortir de leur bouche ces paroles pleines de force et d'énergie : *Nous ne pouvons pas ne pas parler de Jésus-Christ* (1).

Mais, hélas ! le monde ne perçoit pas les rapports de Dieu avec l'âme, ni les relations surnaturelles des âmes entre elles. Ignorant même ou n'appréciant nullement les bienfaits de la vie surnaturelle, il regarde comme inutiles les personnes qui s'appliquent à la fortifier dans les autres. Cette vie est cependant plus précieuse que celle du corps pour laquelle on sacrifie les richesses, les honneurs, le repos.... Pourtant s'il se trouvait quelqu'un ici-bas, dont l'unique fonction fut de puiser la santé à une source intarissable, afin de communiquer aux hommes un principe vital qui prolongeât indéfiniment leur vie, comme on exalterait ce bienfaiteur de l'humanité ! comme

(1) Act. IV, v. 14.

on élèverait son œuvre au-dessus de toutes les œuvres humaines !

Eh ! bien, ce qu'on ne saurait trouver pour la vie corporelle, existe pour la vie surnaturelle de l'âme, particulièrement chez les contemplatives carmélites, dont la fonction principale est de prier pour les prêtres et les personnes du monde. " Apprenant, dit sainte Thérèse, les pertes et les dommages que les protestants causaient à la France, j'en fus extrêmement affligée ; je répandais des larmes aux pieds de Notre-Seigneur, et je le suppliais de porter remède à un si grand mal. J'aurais donné volontiers mille vies, pour sauver une seule de ces âmes qui se perdaient en si grand nombre. Mais, hélas ! étant femme, et encore bien pauvre en vertu, je me voyais dans l'impossibilité de servir en rien la cause de mon divin maître. Je résolus de faire le peu qui dépendait de moi, c'est-à-dire, de suivre les conseils évangéliques avec

toute la perfection dont je serais capable, et de porter ce petit nombre de religieuses réunies à Saint-Joseph d'Avila, à embrasser le même genre de vie. Il me semblait qu'en nous occupant tout entières à prier pour les défenseurs de l'Eglise, pour les prédicateurs et les savants qui combattent pour elle, nous viendrions, selon notre pouvoir, au secours de cet adorable Maître, si indignement persécuté par ceux à qui il fait tant de bien. O mes sœurs en Jésus-Christ, aidez-moi à prier Notre-Seigneur pour les âmes ! C'est pour cela que sa Majesté nous a réunies ici ; c'est là notre vocation, ce sont là nos affaires ; là doivent tendre tous vos désirs, c'est pour ce sujet que doivent couler vos larmes ; enfin c'est là ce que vous ne devez cesser de demander à Dieu (1).”

On le voit, c'est plus pour nous que pour elle, que la carmélite vit dans le

(1) Sainte Thérèse, chemin de la perfection, c. 1.

cloître. Oh ! non, ces contemplatives solitaires, loin de cesser d'être utiles au monde lui rendent plus de services que si elles étaient restées dans le siècle. Leur fonction habituelle est de puiser sans cesse en Dieu la grâce et la vie, afin d'en communiquer l'abondance aux âmes. Fonction si sublime que Notre-Seigneur, en venant sur la terre, l'exerça comme un de ses offices les plus grands et les plus utiles au salut des âmes. *Je suis venu jeter le feu sur la terre ; que voulez-vous, sinon qu'il s'allume* (1) ?

Ce feu est l'emblème de la vie surnaturelle dont la propriété est de se propager d'âme en âme, comme le feu qui court d'arbre en arbre, au milieu d'une forêt de bois sec. Or, c'est surtout dans la contemplation que ce feu vital s'allume et s'embrase. Car l'Esprit-Saint nous dit, par la bouche du psalmiste : *Mon cœur s'est échauffé au-dedans de moi.*

(1) Saint Luc, ch. XII, v. 49.

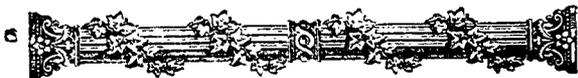
et dans ma méditation, un feu s'est embrasé (1)! Ce n'est donc pas au dehors, ni dans les œuvres extérieures, qu'il faut chercher la vie surnaturelle de l'âme; c'est bien plutôt dans la contemplation intérieure, parce que le royaume de Dieu est au-dedans de nous (2), dit Notre-Seigneur. Notre bon maître s'est mis à la portée de tous, il s'est caché au-dedans du cœur de l'homme en état de grâce. Chacun peut le trouver là. Il lui suffit de pénétrer à l'intérieur de son cœur par une contemplation d'amour. L'Esprit-Saint, qui habite en lui, aidera sa faiblesse dans cette recherche amoureuse du Dieu qui veut établir sa demeure permanente dans le cœur humain. C'est alors que l'homme adore Dieu en esprit et en vérité, et qu'il atteint le plus parfaitement possible le but sublime de sa création, car l'homme est créé pour connaître Dieu, l'aimer et le contempler comme l'œil est fait pour

(1) Ps. VIII, 3.

(2) St Luc, XVIII, 2.

voir. De même que l'œil qui ne voit pas est inutile, ainsi l'homme qui ne voit pas et ne contemple pas Dieu, est inutile dans la création parce qu'il n'atteint pas le but suprême de son existence.





CHAPITRE VIII

LES ORDRES CONTEMPLATIFS NÉCESSAIRES A
LA PERFECTION INTÉGRALE ET AU BON
FONCTIONNEMENT DU CORPS
MYSTIQUE DE JÉSUS-CHRIST.

OUS ne pouvons pas, sans doute, tous nous appliquer exclusivement, ici-bas, à la vie contemplative. Il en est de la société des âmes, comme de la société civile : dans celle-ci, il y a les légistes, les hommes d'état, les soldats, etc., etc. Tous contribuent au bien général de la société. On peut comparer la société religieuse et civile au corps hu-

main, où les divers membres s'entr'aident, tout en accomplissant des actions différentes.

Si l'un vient à manquer, le corps se trouve imparfait, et les autres membres sont obligés de suppléer à sa fonction en s'imposant un surcroît de fatigue. En effet, dès que l'œil fait défaut, le bras est obligé de tâtonner pour conduire le corps, et la jambe, forcée de sonder le terrain, perd de son assurance et de sa rapidité. Tous les membres du même corps sont donc intéressés à se conserver les uns les autres, et à garder intacte leur fonction respective. *Si tout le corps était œil, où serait l'ouïe?— S'il était tout ouïe, où serait l'odorat?— L'œil ne peut pas dire à la main : je n'ai pas besoin de ton office ; ni la tête dire aux pieds : vous ne m'êtes pas nécessaires (1).* Et le bras en refusant de travailler pour nourrir l'estomac, détruirait, du même coup, sa propre destruction. Tous les membres corporels

(1) Corinth. XII, 13.

sont donc utiles les uns aux autres ; et, *ceux qui paraissent les plus faibles, sont les plus nécessaires* (1), nous dit l'Apôtre.

Ainsi, dans l'Église de Dieu, il y a plusieurs membres, mais un seul corps mystique.

Nous avons tous été baptisés dans un seul Esprit, pour ne former qu'un seul corps (2). Chaque membre accomplit une opération particulière, mais tous s'entraident et contribuent au bien général de l'Église : Si l'un venait à manquer, le corps de l'Église deviendrait imparfait, et les autres membres seraient obligés de se répartir sa fonction entre eux. S'il n'y avait pas de prédicateurs de l'évangile, le peuple, privé de la lumière que reflètent ces flambeaux de la foi, serait forcé de consacrer à la science divine, une partie notable du temps qu'il emploie aux affaires temporelles. Et les âmes chargées par l'Esprit-Saint de prier et de faire

(1) Corinth. XII, 13.

(2) " "

pénitence pour les autres, disparaissant, les personnes du monde seraient contraintes de combler ce *déficit* par un surcroît de prières et de pénitences, ou bien Dieu les visiterait par des châtiments plus fréquents et plus sévères. Tous les membres de l'Eglise sont donc nécessaires à la perfection intégrale et au bon fonctionnement du corps mystique de Jésus-Christ.

Mais, nous dit l'Apôtre, afin que nul ne méprise l'office de l'autre, Dieu a voulu placer lui-même chacun des membres dans le corps mystique (1). Il a établi des apôtres, des prophètes, des docteurs, la grâce de guérir, etc., etc. A chacun est donnée la manifestation de l'Esprit-Saint pour l'utilité commune (2). A l'un est donné la sagesse, à un autre la science, à un autre le don de prophétie, etc.... Afin même qu'il n'y ait point de scission dans le corps mystique, l'apôtre recommande que tous

(1) Corinth. XII, 7.

(2) Ibid., 18.

les membres aient le même soin les uns pour les autres (1). Ainsi que ceux qui prennent soin des affaires temporelles ne négligent pas de faire une part de leur bien aux âmes qui leur distribuent, chaque jour, l'aumône de leurs prières. Car ces âmes, priant sans cesse, seraient dans la souffrance, si personne ne leur venait en aide. *Or dans le corps, dès qu'un membre souffre, tous les autres souffrent avec lui* (2). Si le pied est blessé, le corps s'arrête, l'œil pleure, la main s'y porte à l'instant pour le soulager; la plaie n'est qu'au pied, pourtant, mais le corps entier ressent la douleur.

Eh! bien, le Carmel de Montréal, l'un des membres dont la fonction est de prier et de faire pénitence, se trouve aujourd'hui dans la souffrance. Ce membre n'est pas extérieur, mais son action n'en est pas moins importante. Placé au centre du corps mystique, comme le cœur au

(1) Corinth. XII, 18.

(2) Ibid.

centre du corps humain, il contribue efficacement, comme ce dernier, à fortifier la vie dans les autres membres. Or, comme le pied et le bras ont besoin de conserver saines et sauvées les régions voisines du cœur humain, ainsi dans le corps mystique, les membres actifs ont tout intérêt à protéger, à soutenir les âmes contemplatives qui tiennent au Cœur même de Notre Seigneur, afin que celles-ci soient toujours en état de leur communiquer en abondance la vie spirituelle qu'elles puisent sans cesse en Dieu pour eux. Par ce moyen les membres actifs, jouissant d'une plus grande vigueur pourront agir plus fortement et plus efficacement.

Si donc, l'on vous demande l'aumône pour les religieuses carmélites, que personne ne dise : " De quelle utilité sont à la société, ces âmes exclusivement vouées à la vie de prière et de pénitence ? " puisque l'Esprit-Saint nous dit, par l'apôtre,

que *la piété est utile à toutes choses* (1). Tandis qu'il défend, par le même apôtre, à *quiconque combat pour Dieu, de s'embarrasser dans les affaires du siècle* (2). Notre Seigneur ne nous apprend-il pas d'ailleurs *qu'il faut toujours prier, ne jamais cesser* (3). On rapporte que Dieu révéla un jour à un célèbre prédicateur, que les nombreuses conversions qu'il opérait, étaient dues à la puissante intercession d'une pieuse femme qui priait avec ferveur pendant tout le temps de ses sermons.

(1) Tim. IV, 8.

(2) II Tim. II, 4.

(3) Luc, XVII, v. 1.





CHAPITRE IX

PERMANENCE ET SUBLIMITÉ DE LA VIE CONTEMPLATIVE.



LA vie de prière est non seulement utile à toutes choses, mais elle est le fondement de la vie chrétienne. Ainsi, saint Alphonse de Liguori, avait coutume de dire : "Celui qui prie bien, vit bien, celui qui prie mal, vit mal." Bien plus, de toutes les actions de l'homme sur la terre, la contemplation de Dieu est la seule qu'il puisse continuer d'exer-

cer pendant l'éternité. A la fin des temps, en effet, tout ce qui met aujourd'hui l'homme en mouvement cessera d'être; toutes les affections mondaines s'évanouiront pour toujours. L'homme, au ciel, n'aura qu'à contempler Dieu et à l'aimer éternellement dans cette contemplation divine : *voilà la vie éternelle* (1).

Pendant l'éternité, la contemplation de Dieu, sera l'unique occupation possible à l'homme, et le seul désir qu'il puisse avoir. La faculté de jouir de cette prérogative céleste fera le bonheur et la gloire des élus : gloire et bonheur d'autant plus grands, que cette contemplation divine sera plus profonde, tandis que sa privation, constituera le tourment le plus atroce des damnés. Qui, maintenant, peut oser mépriser la vie contemplative? Qui osera dédaigner ici-bas une fonction destinée à faire son bonheur éternel? Qui osera tenter d'entraîner dans la vie active les vierges qui se

(1) Jean XVII, 3.

vouent, sur cette terre d'exil, à la vie de prière et de contemplation ? Si quelqu'un l'osait, ne pourrait-on pas lui appliquer la réponse que Notre Seigneur fit à Marthe voulant soustraire sa sœur Marie à la contemplation, pour l'appeler à travailler au soin de la maison ? Un jour, raconte l'évangéliste saint Luc, *Notre Seigneur fut reçu dans la maison d'une femme nommée Marthe ; celle-ci avait une sœur nommée Marie, laquelle, assise aux pieds de Notre Seigneur, écoutait sa parole. Cependant Marthe s'occupait avec empressement des soins nombreux du service* (1). Croyant que sa sœur Marie devait quitter Jésus pour l'aider, elle s'arrêta et dit au Seigneur : *Maître, ne voyez-vous pas que ma sœur me laisse servir seule ; dites-lui donc qu'elle m'aide* (2). Sa demande paraît fondée. Quoi de plus juste, il semble, que d'appeler aux travaux de la réception de Notre Seigneur, celle qui se

(1) Luc X, 38.

(2) Ibid.

tient inactive à ses pieds ? Mais, chose étonnante, ce divin Maître si bon, au lieu d'accéder à l'anxieux désir de Marthe, lui donna la leçon suivante : *Marthe, Marthe, vous vous troublez de beaucoup de choses* (1). Vous vous fatiguez dans les affaires temporelles, vous considérez comme très important le soin matériel qui se rapporte à ma personne ; ne dérangez pas votre sœur Marie dans sa contemplation : l'action qu'elle accomplit a beaucoup plus de prix que la vôtre. *Une seule chose est nécessaire. Marie a choisi la meilleure part, qui ne lui sera pas ôtée* (2).

Après une déclaration aussi formelle, qui osera accuser d'oisiveté ou même considérer comme inutiles, les âmes qui se tiennent continuellement aux pieds de Jésus ? Qui voudra leur reprocher de se dépenser uniquement pour Dieu ? Quels sont ceux qui, même obligés de vivre dans le monde, ne s'efforceront pas, en donnant

(1) Luc X, 42.

(2) Ibid.

leur obole, de participer aux bienfaits nombreux de la contemplation? Et quand, absorbés dans leurs affaires temporelles, ils pourront à peine donner quelques instants à la prière, ils auront du moins la consolation de se savoir représentés auprès de Dieu par des âmes ferventes, qui accomplissent en grande partie pour eux ce précepte du divin Maître: *Il faut toujours prier et ne jamais cesser* (1). Que les personnes du monde en soient convaincues, la prière de ces vierges sera beaucoup plus propre à assurer le succès de leurs entreprises, que leur travail le plus ardu.

C'est ainsi que Moïse, en contemplation sur le Sinaï, fut plus utile à son peuple et à l'humanité toute entière, que lorsqu'il fit sortir ce même peuple de la terre d'Égypte, et qu'il fit miraculeusement jaillir l'eau d'un rocher. En ceci, il ne procura qu'un bien matériel et passer à une petite partie de l'humanité;

(1) Luc XIII.

mais dans la solitude du Sinaï, Moïse, entrant dans une contemplation plus profonde, communiqua de vive voix avec Dieu. C'est alors qu'il reçut, sur deux tables de pierre, une loi destinée à maintenir le genre humain tout entier dans le sentier du devoir et de la paix ; une loi qui sera jusqu'à la fin des temps appropriée à tous les besoins du cœur humain, une loi, dont la violation est notre perte, et l'observation, vivifiée par la foi et la charité, notre salut. Moïse comprenait si bien l'influence salutaire de la prière, que c'est sur elle qu'il semblait souvent faire reposer tout le succès des affaires, même temporelles, du peuple hébreux.

Ainsi, au moment d'un combat redoutable d'où dépendait peut-être l'avenir du peuple de Dieu, Moïse, au lieu de se mêler activement aux soldats, se retira sur une montagne solitaire. Et, dans cette retraite, Moïse seul, par sa prière, était plus puissant que l'armée entière des Israélites. Par le seul mouvement de ses

bras, il décidait de la victoire ou de la défaite. *Lorsqu'il élevait les mains, Israël était victorieux, mais s'il les abaissait un peu, Amalec l'emportait* (1).

Engagés dans les combats périlleux de cette vie, combats dont l'issue décidera de notre éternité, n'hésitons pas à entretenir sur la montagne du Carmel, de nouveaux Moïses, dont les prières s'élèveront vers Dieu pour nous. Il s'établira ainsi un courant réciproque de charité entre le Carmel et ses bienfaiteurs. Une seule prière de ces âmes invoquant la bonté de Dieu en notre faveur, décidera peut-être de notre victoire pour le ciel. Oh! ne l'oublions pas, c'est pour nous que Dieu a inspiré la retraite du cloître à ces âmes généreuses. De ces demeures bénies, s'échappe un reflet divin, qui éclaire le monde plongé dans les ténèbres de la corruption.

L'austérité des Carmélites contribue à les associer plus intimement à la vie souf-

(1) Exode, XVII, 11.

frante et expiatrice de Celui qui est la Lumière et la Vie. Leur genre de vie est sans doute de nature à étonner les esprits ; mais c'est afin de mieux attirer leur attention vers ce foyer ardent. Pour les chrétiens traversant le désert de la vie, le Carmel est une véritable colonne lumineuse ; par la pureté de la vie qu'on y mène, il éclaire l'esprit humain aveuglé par les passions ; par les prières et les pénitences qui s'y font, il protège contre la vengeance céleste.





CHAPITRE X

RÉCOMPENSES ACCORDÉES A CEUX QUI FONT L'AUMÔNE AUX CONTEMPLATIFS.

EST peut-être par le Carmel, ce phare des voyageurs, que Dieu veut prévenir nos égarements, ou nous rappeler dans le droit sentier. Qui sait même, si Dieu ne fera pas dépendre notre salut d'un acte de charité que nous aurons pratiqué envers ces épouses de Jésus-Christ.

Nous lisons dans la vie de sainte Thérèse un trait qui nous autorise à le penser.

“ Un gentilhomme, qui avait donné sa maison et son jardin pour la fondation d'un Carmel, eût le malheur de perdre subitement la parole, et de mourir sans avoir pu bien se confesser. A l'instant même de son trépas, Notre Seigneur apparut à sainte Thérèse et lui dit : Ma fille, le salut de cet homme était en grand danger ; mais j'ai eu compassion de lui, je lui ai fait miséricorde en considération du service qu'il a rendu à ma Mère en donnant cette maison pour établir un Monastère de son Ordre. Néanmoins, il ne sortira du purgatoire qu'à la première messe qui sera dite dans ce couvent (1).

“ Le monastère fut donc fondé et le saint Sacrifice y fut offert. Or, à l'instant même, ajoute la Sainte, où le prêtre me donnait la Sainte-Hostie, ce gentilhomme m'apparut, l'allégresse peinte sur la figure, il me remercia de ce que je l'avais retiré du purgatoire, et je le vis ensuite monter tout rayonnant au ciel.”

(1) M. Bouix, Livre des Fondations, II, page 138.

Donnons donc, donnons généreusement aux vraies enfants de sainte Thérèse ; rappelons-nous que souvent l'abondance de la grâce est mesurée sur la générosité du cœur. Ah ! n'hésitons pas à établir un courant puissant de grâces entre le Carmel et nos âmes ; d'un côté, il nous faut donner, il est vrai, une aumône temporelle ; mais de l'autre, le secours spirituel obtenu, non pas une fois, mais toujours, nous fera abondamment bénéficier du trésor céleste placé au milieu de nous. Et quand, dans les temps à venir, nos noms seront effacés de la mémoire des hommes, ils vivront encore au Carmel..... Du Carmel, des voix suppliées s'élèveront vers le trône de la miséricorde, elles présenteront nos aumônes à Celui qui y siège, et solliciteront pour nous les effets de sa bonté.

Que ceux qui sont favorisé des biens de la terre, n'invoquent pas une pauvreté mensongère pour ne rien donner. Ce qu'une naïve légende rapporte d'un riche

jardinier du Mont-Carmel, qui refusa l'aumône d'un melon au prophète Elie, pourrait bien être leur partage. Un jour que le prophète, exténué de fatigue, passait près d'un vaste jardin, il s'approche du propriétaire de l'enclos cultivé, le priant de vouloir bien lui faire l'aumône d'un melon. "Mais, répondit le jardinier, les melons ne poussent pas ici ; il n'y a que les aveugles et les visionnaires qui prennent des pierres pour des fruits.

"Fort bien, reprit l'homme de Dieu, que ce soient donc des pierres." Et tous les melons se changèrent en cailloux à l'instant même. Aujourd'hui, les voyageurs peuvent encore ramasser sur ce plateau des pierres qui ressemblent à certaines variétés de fruits et dont l'intérieur a souvent les teintes rouge-vif et cristallines du melon d'eau (1)."

Que les pauvres n'invoquent pas leur indigence comme un obstacle à l'aumône.

(1) Extrait de la "Semaine Religieuse" de Montréal, vol. XVII, p. 60.

Ce qui est arrivé à la veuve de Sarepta, qui, malgré sa pauvreté, secourut le prophète Elie, nous prouve avec quelle bonté Dieu récompense les cœurs généreux qui font l'aumône aux âmes contemplatives.

Le prophète Elie, voué à la contemplation sur la montagne du Carmel, se trouvant réduit à la dernière indigence, reçut l'ordre de Dieu de se rendre à Sarepta. Arrivé à la porte de la ville, *il aperçut une pauvre veuve qui ramassait du bois* : Il lui demande l'aumône d'un peu d'eau et de pain (1). La femme lui répondit : *Je n'ai point de pain, mais seulement autant de farine qu'une main peut en contenir* (2). *Voilà que je ramasse du bois afin que je fasse du pain pour moi et mon fils, afin que nous mangions et que nous mourions* (3). Dénués de tout, il ne leur restait plus qu'à mourir après ce frugal repas. Se peut-il trouver une pau-

(1) III Reg. xvii.

(2) " " "

(3) " " "

vreté plus grande ? Elie, inspiré de Dieu, voulut procurer à cette femme le bénéfice de l'aumône. *Fais, pour moi auparavant, dit-il, avec ce peu de farine un petit pain cuit sous la cendre, et apporte-le moi ; et pour toi et ton fils, tu en feras ensuite. La farine ne manquera pas, et l'huile ne diminuera point.* Cette âme, aussi confiante que charitable, fit son aumône. Le prophète mangea, la pauvre veuve prit son repas avec son fils ; et, depuis ce jour, la farine ne manqua point et l'huile ne diminua pas (1).

Donnons donc aux Carmélites, véritables enfants d'Elie : partageons avec elles ce qui nous reste de vivres, et le pain de notre maison ne manquera pas.

“ Ainsi s'établira cette communion de prières et d'œuvres saintes, si consolante et si encourageante pour tout le monde. Et le Carmel trouvant les cœurs ouverts à ses bienfaits, remplira le but de sa mission auprès des pieux Canadiens. Sainte

(1) III Reg. XVII.

Thérèse, du haut du ciel, bénira ce projet si conforme à son esprit. La Très Sainte Vierge, saint Joseph et tous les saints protecteurs de l'Ordre étendront jusqu'à eux leur puissante intercession. Que chacun y apporte donc sa petite pierre matérielle, il en retirera, en retour, son contingent de faveurs spirituelles. Du Carmel, s'échappera un fleuve de grâces qui ira abreuver, rafraîchir, vivifier toutes les âmes. C'est un courant de charité réciproque qui s'établirait entre le Carmel et ses bienfaiteurs. (Circulaire)."

Nous avons la douce espérance que chaque famille saisira cette occasion favorable pour se mettre en communication avec le Carmel. Le nom de toute personne qui donnera l'aumône d'une piastre (\$1.00) sera inscrit sur un tableau commémoratif suspendu à l'oratoire du Très Saint-Sacrement. Une aumône de cinq piastres (\$5.00) donne droit à l'inscription de tous les membres d'une famille. Cette inscription sera, devant le

Seigneur, un témoignage authentique et perpétuelle de la générosité du donateur. Mais, de plus, de génération en génération, il rappellera aux Carmélites reconnaissantes l'obligation de faire monter, vers le Dieu de bonté, leurs prières et leurs supplications en faveur de celui qui aura fait l'offrande.

Ceux qui donneront cent piastres auront le titre de bienfaiteurs. Ceux qui donneront mille piastres, deviendront les colonnes vivantes du Carmel de Montréal. Au futur Carmel, se trouvera une grande peinture du Monastère soutenu par des colonnes; le portrait de chaque donateur de mille piastres sera placé de manière à former l'une des colonnes vivantes, destinées à soutenir l'édifice. Incorporés ainsi à cette maison de Dieu, ces généreux donateurs en auront les privilèges, ils partageront avec les vierges qui l'habitent, le centuple que Dieu a promis à ses épouses.

Qui n'a pas de grâces, de besoins particuliers à solliciter du Divin Maître? Eh! bien, une offrande, si petite qu'elle soit, disposera le cœur de Jésus à donner avec plus d'abondance à ceux qui, par leur aumône, auront mérité le suffrage de ses épouses. Car il est bon de noter que les Carmélites prient pour tous les bienfaiteurs, *pour le pauvre qui donne un sou*, comme *pour le riche qui donne mille piastres*, mais le bon Maître qui voit le sacrifice de chacun ne manque pas d'appliquer le mérite des prières qui lui sont faites, en proportion de la générosité du cœur qui a donné l'aumône. Que ceux qui sont favorisés des biens de la fortune, comprennent que cette aumône est pour eux un moyen puissant de prévenir beaucoup de malheur, et même parfois, d'assurer la richesse qu'ils possèdent. Ce qu'ils donneront, sera d'ailleurs un capital placé entre les mains de Celui qui a *promis* l'intérêt du centuple. *Faites-vous donc des*

trésors dans le ciel, où ni la rouille, ni les vers ne rongent et où les voleurs ne fouillent ni ne dérobent. Que les indigents se rappellent (1) ce précepte du divin Maître : Donnez et l'on vous donnera (2).

(1) Math. vi, 20.

(2) Luc, vi, 38.





LETTRE DE LA RÉVÉRENDE MÈRE PRIEURE
DES CARMÉLITES D'HOCHELAGA À SA
GRANDEUR MONSIEUR L'ARCHE-
VÊQUE DE MONTRÉAL.

VOTRE Grandeur sait combien
il est urgent d'aviser au
moyen de transférer au plus
tôt le Carmel sur un autre em-
placement.

Comptant sur votre paternelle
bonté, nous osons vous prier,
Monsieur, de vouloir bien bénir, en-
courager quiconque daignera nous aider
de ses aumônes.

De notre côté, voici ce que nous promettons à nos chers bienfaiteurs :

1° Pendant 50 ans, douze messes par an sont dites pour les Bienfaiteurs.

2° Tous les jours, à perpétuité, des prières spéciales sont faites dans notre monastère pour les Bienfaiteurs vivants et leur postérité, ainsi que pour leurs défunts.

3° Les Bienfaiteurs ont, d'ailleurs, part à toutes les prières, bonnes œuvres, pénitences qui se pratiquent et se pratiqueront dans les âges futurs de notre Carmel.

4° Un tableau commémoratif des noms des Bienfaiteurs sera placé dans l'oratoire du monastère. Et quand leur mémoire sera ensevelie dans l'oubli, quand personne ici-bas ne songera plus à eux, leur nom sera encore rappelé à Dieu par les Carmélites reconnaissantes.

C'est en sollicitant humblement de votre Grandeur la faveur d'apposer votre Seing sur cette feuille, afin de lui donner

la sanction de votre autorité et la vertu
de votre bénédiction, que j'ai l'honneur
de me souscrire avec le plus profond
respect,

Monseigneur,

De Votre Grandeur,

L'humble et soumise Fille en N. S.

S^r RAPHAEL DE LA PROVIDENCE,

Prieure R. C. I.

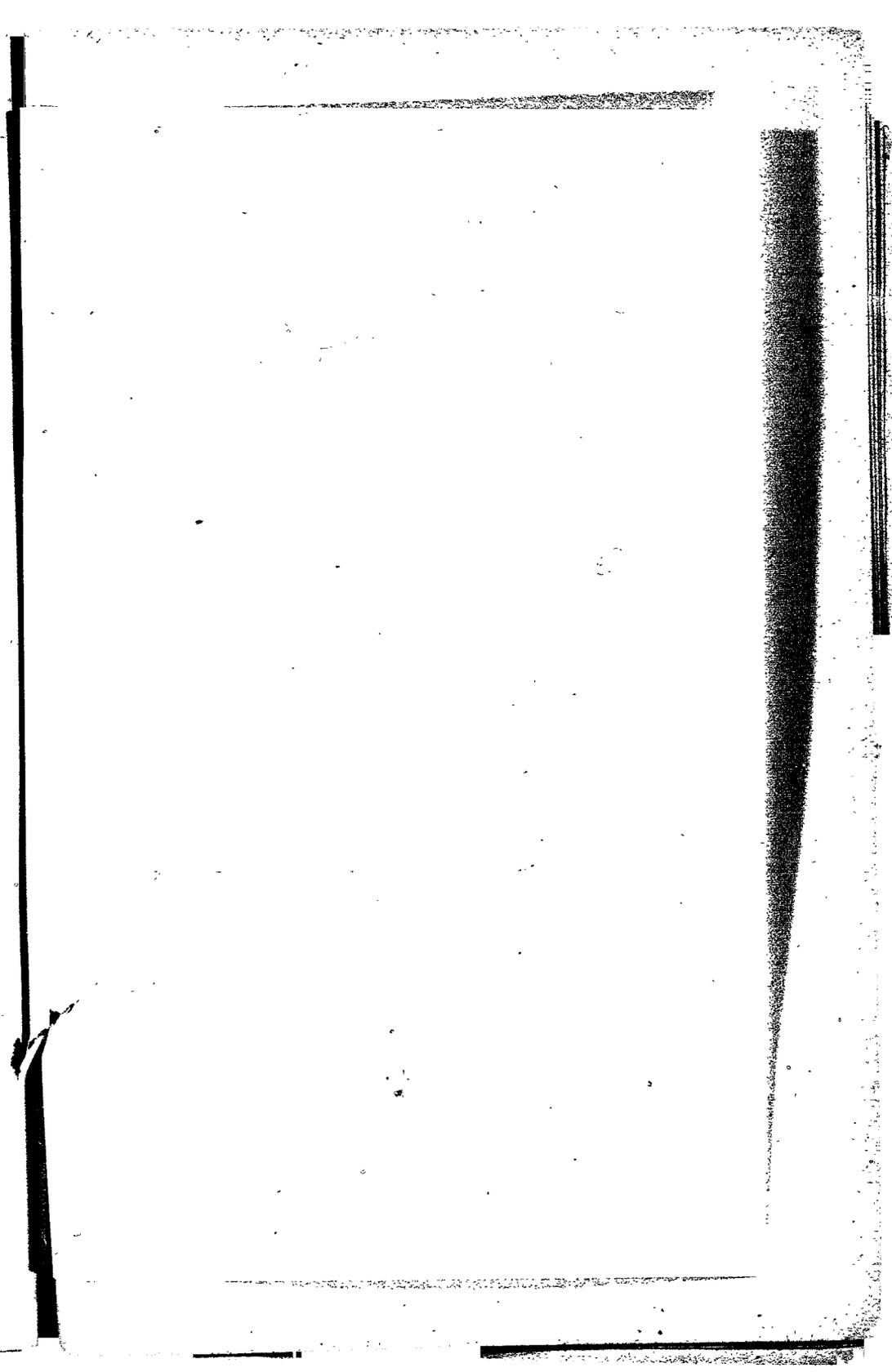
Carmel d'Hochelaga, 19 mars 1894.

Vu et approuvé :

† EDOUARD CHS., Arch. de Montréal.

24 mars 1894.







SAINTE THÉRÈSE
REFORMATRICE DE L'ORDRE DU CARMEL

DESBARATS & CIE. GRAVEURS ET IMPRIMEURS.



CHAPITRE XI

LÉGENDE DE SAINTE THÉRÈSE, TELLE QUE
NOUS LA LISONS AU BRÉVIAIRE ROMAIN
ACCORDÉ AUX CARMES.



A vierge Thérèse naquit à Avila, en Espagne, de parents illustres par leur naissance et leur piété. Elle suçà, avec le lait maternel, le don de la crainte de Dieu, et elle donna, dans un âge encore bien tendre, un merveilleux présage de sa sainteté future. En effet, en lisant les Actes des saints martyrs, et en méditant ce qu'elle

lisait, elle fut tellement embrasée du feu du Saint-Esprit, que s'enfuyant de la maison, elle voulut passer en Afrique afin d'y donner sa vie pour la gloire de Jésus-Christ et pour le salut des âmes, mais son oncle paternel l'obligea de revenir. Alors elle compensa par des aumônes et d'autres œuvres de piété, cet ardent désir du martyre qu'elle n'avait pu accomplir, se plaignant avec des larmes continuelles qu'on lui eût ravi un si heureux sort. Bientôt sa mère mourut, elle pria alors la très sainte Vierge de lui en tenir lieu, et elle fut exaucée, car la mère de Dieu la protégea toujours comme sa fille. A l'âge de vingt ans elle entra chez les religieuses de Notre-Dame du Mont-Carmel, où, pendant dix-huit ans, elle fut affligée de très grandes maladies, et agitée de diverses tentations; mais elle demeura ferme sous les armes de la pénitence chrétienne, sans être soutenue par l'aliment de ces consolations dont la sainteté est ordinairement comblée, même sur la terre.

Enrichie ainsi de vertus tout angéliques, elle employa tous ses soins et tout son zèle au salut des autres, autant qu'à sa propre sanctification. C'est pourquoi avec le secours de Dieu, et l'approbation du pape Pie IV, elle proposa premièrement aux filles, et ensuite aux hommes l'observation de la règle austère des anciens carmes. La miséricorde du Dieu tout puissant répandit visiblement sa bénédiction sur cette entreprise, cette vierge, en effet, pauvre, dénuée de toute assistance humaine, ayant même le plus souvent contre elle les princes du siècle, vint à bout néanmoins de bâtir trente-deux monastères. Elle déplorait, versant des larmes continuelles, les ténèbres des infidèles et des hérétiques; et afin de détourner la vengeance divine, elle offrait à Dieu pour leur salut, les tourments volontaires qu'elle faisait souffrir à son corps. Son cœur était tout embrasé des flammes de l'amour divin, aussi elle mérita de voir un ange lui percer le cœur avec un javelot

de feu, et d'entendre Jésus-Christ lui dire, en lui tendant la main : *Désormais, comme ma véritable épouse, vous brûlerez de zèle pour ma gloire.* Ce fut sur son divin conseil qu'elle prononça le grand et difficile vœu de faire toujours ce qu'elle croirait le plus parfait : Elle écrivit plusieurs ouvrages remplis d'une sagesse divine ; en les lisant, les esprits des fidèles se sentent animés du désir de la céleste patrie.

Elle donnait en tout des exemples de vertu. Elle avait un soin si ardent et si vif de châtier son corps, que malgré les fréquentes maladies dont elle était affligée, elle ne laissait pas de le tourmenter par les cilices, les chaînes, les poignées d'orties et par divers instruments très rudes et très aigus ; parfois même elle se roulait au milieu des épines en répétant son oraison jaculatoire favorite : *Seigneur, ou souffrir, ou mourir.* Car elle s'imaginait toujours qu'elle périssait d'une très misérable mort, tant qu'elle était éloignée de la fontaine céleste de la vie éternelle. Elle eut, à un

haut degré, le dont de prophétie, et le Seigneur l'enrichissait de ses faveurs avec tant de largesse, que souvent elle s'exclama, lui demandant de mettre des bornes à ses bienfaits, et de ne pas permettre qu'un si prompt oubli effaçât le souvenir de ses propres fautes. Tombée malade à Albe de Tormès, et épuisée plutôt par la violence de l'amour divin, que par celle de la maladie, elle prédit le jour de sa mort, reçut les sacrements de l'Eglise, exhorta ses disciples à la paix, à la charité et à l'observance de leur règle, et rendit à Dieu son âme très pure qui s'envola, sous la figure d'une colombe. Ce fut à l'âge de soixante sept ans, l'an 1582, le 15 octobre, selon le calendrier romain réformé. A ses derniers moments Notre Seigneur Jésus-Christ lui apparut au milieu des troupes angéliques ; et un arbre sec, qui était auprès de sa cellule, fleurit alors tout d'un coup. Son corps est demeuré sans corruption, il est environné d'une liqueur odoriférante et

révéré avec une religieuse piété. Notre sainte fit d'éclatants miracles pendant sa vie et après sa mort, et Grégoire XV la mit au nombre des saintes vierges.





CHAPITRE XII

EXERCICES JOURNALIERS DE LA CARMÉLITE.



IN été, le lever est à quatre heures et trois quarts : on se rend de suite au chœur pour l'oraison mentale qui commence à cinq heures et se termine à six heures.

A six heures, les petites heures canoniales, puis on retourne à sa cellule ; on lit un chapitre ou quelques versets de l'Imitation de Jésus-Christ, puis on travaille jusqu'à la messe.

A huit heures, la messe conventuelle ; on retourne ensuite à ses occupations, dont on s'acquitte en vue de Dieu et pour son amour, se souvenant que la vie d'une carmélite doit être une prière continuelle.

A dix heures, on se rend au chœur pour l'examen particulier ; il dure un demi quart d'heure ; au signal donné on part pour le réfectoire en récitant le *De profundis* pour les bienfaiteurs décédés.

Pendant le repas, on fait une lecture spirituelle ; chaque religieuse s'en acquitte à son tour de semaine ; ceci s'observe également pour le souper ou la collation.

Après le dîner on retourne au chœur pour dire les grâces. Dès qu'elles sont terminées, la communauté se réunit à la salle de récréation jusqu'à midi. Cette récréation consiste à s'entretenir toutes ensemble de choses bonnes et utiles, sans contrainte ni affectation, avec une douce gaieté, et cela, tout en travaillant.

“ Notre Seigneur, dit sainte Thérèse, donnera la grâce aux unes de récréer les

autres." Et, en effet, nous voyons par expérience que cette grâce ne manque pas et les récréations servent à resserrer les liens de la charité entre les religieuses.

Il ne faut point au Carmel de caractères tristes et mélancoliques. Sainte Thérèse veut, au contraire, qu'on trouve dans ses filles une sainte joie, un cœur ouvert, un air de douceur et de sérénité, unis à une sainte liberté d'esprit.

Après la récréation, chacune se retire en silence, soit à sa cellule, soit à d'autres occupations dirigées par la sainte obéissance, heureux cachet de la volonté divine qui s'imprime à chacune des actions de la journée.

En hiver, le lever est retardé d'une heure, ainsi que tous les autres exercices de l'avant midi.

A deux heures on récite ou l'on chante les vêpres. Le temps qui reste jusqu'à trois heures est employé à la lecture spirituelle ; les novices vont alors au noviciat avec leur maîtresse.

Depuis trois heures jusqu'à cinq heures travail des mains.

Cinq heures, oraison mentale jusqu'à six heures.

A six heures, angelus, puis on se rend au réfectoire pour le souper ou la collation. Ensuite la récréation comme le matin.

A sept heures et trois quarts, Complies. Depuis Complies jusqu'à Matines, temps libre pendant lequel on peut prier, lire, travailler, etc.

A neuf heures, Matines jusqu'à dix heures et demie les jours ordinaires, onze heures les veilles de fêtes et de dimanches; cet exercice se termine par un quart d'heure d'examen de conscience, et par la lecture du sujet de la méditation pour le lendemain. Après quoi, chacune se retire pour se mettre promptement au lit sans s'arrêter, si ce n'est pour faire une courte prière qui n'excède pas le temps d'un *Pater*. On prend ensuite son repos dans le cœur de Jésus.

Tel est le règlement des exercices de la journée dans l'Ordre du Carmel.

Les jours chômés sont consacrés à la prière plus assidue, à la lecture, à de pieuses notes à transcrire, etc....., ou à toute autre chose marquée par l'obéissance.

Ainsi s'écoule, sous le regard de Dieu, bien vite et bien douce, la vie de la religieuse carmélite fidèle et fervente, qui comprend bien l'esprit de sa vocation toute sainte et en chérit les obligations.

Comme Moïse sur la montagne, elle ne doit jamais cesser d'élever vers le ciel des mains suppliantes et un cœur rempli d'un ardent amour. Elle s'efforce ainsi d'attirer sur la terre la miséricorde et les bénédictions du Seigneur et d'apaiser sa justice irritée par les péchés des hommes qu'elle tâche de réparer par ses expiations.

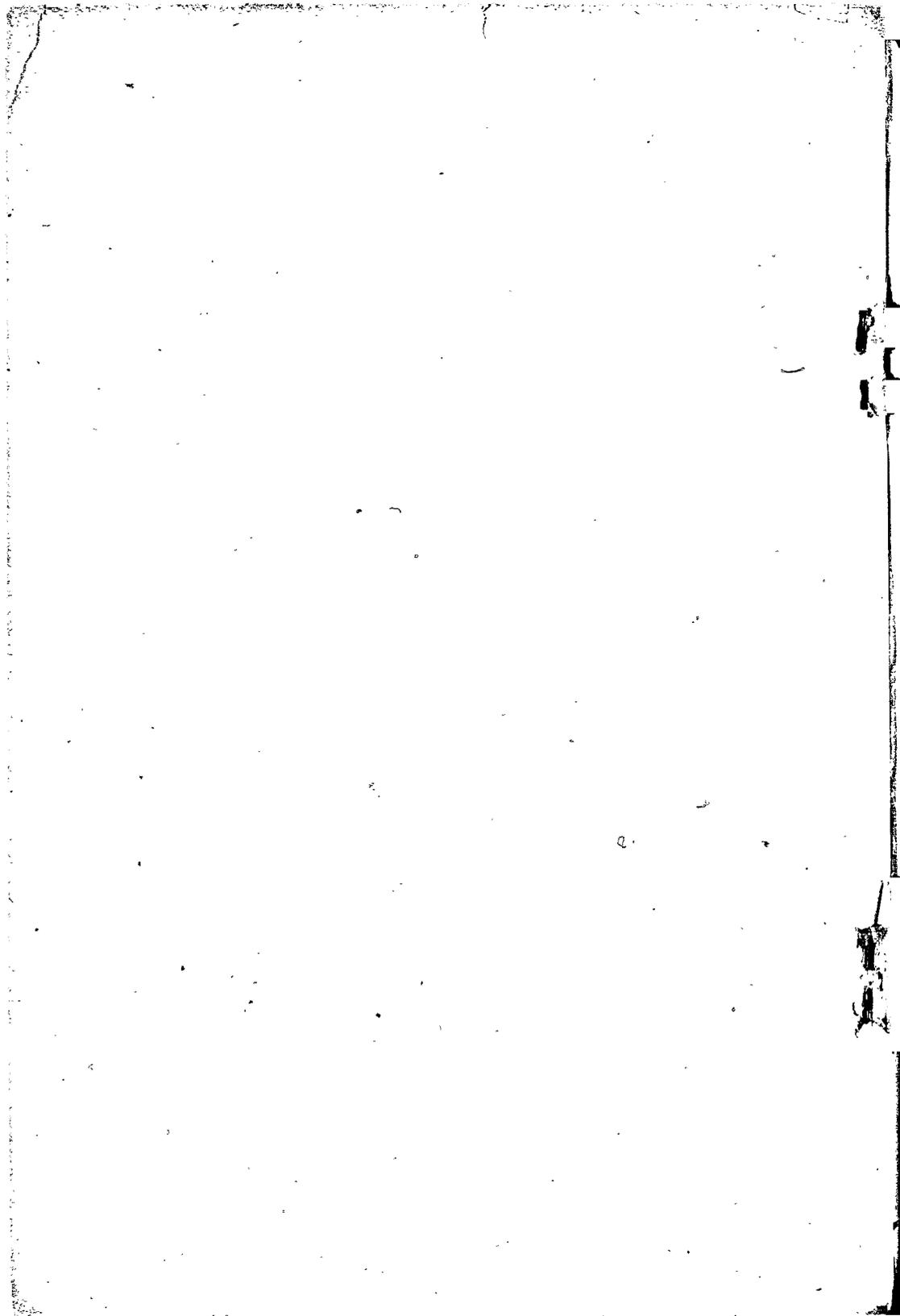




TABLE DES MATIÈRES.

| | |
|---|-----|
| CHAPITRE I.—Origine du Carmel..... | 5 |
| CHAPITRE II.—Vie journalière d'une Carmélite | 17 |
| CHAPITRE III.—Fondation du Carmel à Montréal | 27 |
| CHAPITRE IV.—Efficacité des sacrifices et de la prière du juste..... | 43 |
| CHAPITRE V.—Utilité des ordres contemplatifs..... | 50 |
| CHAPITRE VI.—D'où les actions humaines tirent-elles leur vraie valeur?..... | 60 |
| CHAPITRE VII.—Comment une âme peut contribuer à ranimer ou à fortifier la vie surnaturelle dans une autre âme..... | 68 |
| CHAPITRE VIII.—Les ordres contemplatifs nécessaires à la perfection intégrale et au bon fonctionnement du corps mystique de Jésus-Christ..... | 107 |

| | |
|--|-----|
| CHAPITRE XI.—Permanence et sublimité de la vie contemplative..... | 114 |
| CHAPITRE X. — Récompenses accordées à ceux qui font l'aumône aux contemplatifs. | 122 |
| Lettre de la Révérende Mère Prieure des Carmélites d'Hochelaga à Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Montréal. | 132 |
| CHAPITRE XI.—Légende de sainte Thérèse, telle que nous la lisons au bréviaire ro- main accordé aux carmes..... | 135 |
| CHAPITRE XII.—Exercices journaliers d'une Carmélite..... | 141 |

